



L'auditoire

JOURNAL DES ÉTUDIANT-E-S DE LAUSANNE
Média de référence depuis 1982

Dossier

L'asile sur le tapis

L'auditoire se penche sur les questions d'asile

page 4

Ex Cathedra

Oskar Freysinger

Quelques questions sur l'immigration

page 3

Pol / Soc

Sport d'élite

L'avenir du sport de haut niveau en Suisse

page 10

Campus

Où faire sa sieste?

Petit tour des meilleurs coins de l'Unil pour piquer un somme

page 15

Culture

Prix des billets

Où va l'argent que l'on investit dans les événements musicaux?

page 18

Jeux

Mots croisés

Petite nouveauté de L'auditoire, à apprécier pendant les cours

page 22



Au semestre prochain, **L'auditoire** ne sera plus envoyé automatiquement (voir édito).

Pour continuer à le recevoir chez vous GRATUITEMENT, écrivez-nous à abogratuit@auditoire.ch





C'est dans la boîte!

L'auditoire fêtait ses trente ans le 11 octobre dernier. Trente ans durant lesquels le journal a fait partie de la vie des étudiants et des étudiantes, et ce jusque dans leur quotidien domestique. En effet, la volonté fut affirmée dès le début d'envoyer le mensuel directement à toutes les personnes immatriculées à l'Université de Lausanne ou à l'EPFL.

Changement de politique

Mais les temps changent. L'année passée, c'est notre lectorat polytechnique qui a été supprimé des listes. Dès février prochain, le journal cessera totalement tout envoi, à l'exception des abonnés volontaires. Cette décision est le résultat de longues et après discussions, rejetées sans cesse d'année en année, jusqu'à ce qu'agir devienne l'unique solution pour sauver le journal.

Le journal cessera tout envoi automatique

Car, en trente ans, le monde de la presse a évolué, et de nombreuses publications ont connu des problèmes grandissants d'ordre budgétaire. *L'auditoire* n'échappe pas à la règle; bien au contraire. En tant que

journal gratuit fonctionnant avec peu de publicité (la maigre place dont nous disposons étant réservée à la prose estudiantine), *L'auditoire* ne (sur)vit que grâce à la subvention annuelle de la FAE. Cela a pour avantage considérable de laisser une liberté d'action totale au comité de rédaction. En effet, toute publication éditée par une entreprise ou bénéficiant de subventions affiliées à des institutions n'a pas ce privilège.

Cependant, cette somme, restée fixe depuis 1982, est désormais insuffisante pour que *L'auditoire* puisse se permettre de conserver sa formule originelle. Plusieurs solutions s'offraient ainsi à la rédaction: devenir un média web fut rapidement exclu. Attachés à notre papier, nous n'avons pu nous résoudre à nous fondre dans la masse des blogs et renoncer au plaisir de voir quelque étudiant ou prof feuilleter nos pages à la cafétéria ou sur les sièges du M1.

Une décision difficile

Certains, et beaucoup parmi la rédaction, regretteront la vieille image du journal traînant sur la table du salon familial, lu non seulement par l'universitaire du foyer, mais également par les parents, le petit frère ou la grande sœur passant par là. Toutefois, entre les innombrables retours à l'expéditeur dûs aux erreurs

du fichier d'adresses de l'Unil, et les journaux atterrissant chez papa-maman à Saint-Maurice qui n'ont jamais trouvé le chemin de la coloc' lausannoise de la progéniture familiale, un grand nombre d'envois n'atteignent pas leur cible.

L'auditoire n'est pas mort pour autant!

Toutes ces raisons nous ont poussé à prendre la douloureuse décision, jusqu'ici repoussée avec constance, d'arrêter les envois automatiques.

Abonnez-vous!

Mais *L'auditoire* n'est pas mort pour autant! Les envois internes à l'Unil seront maintenus, et la présence renforcée de caissettes de plus grande capacité sur le campus permettra aux étudiants et profs de continuer à nous lire. Sans oublier bien sûr la possibilité de s'abonner gratuitement, ou de souscrire à un abonnement de soutien. C'est donc désormais uniquement grâce à vous que *L'auditoire* pourra continuer à informer, divertir, faire réfléchir ou indigner les étudiants. Ne le laissez pas tomber! •

Séverine Chave

Sommaire

Ex Cathedra	page 03
Dossier	page 04
Politique / Société	page 10
FAE	page 13
Campus	page 15
Agenda	page 17
Culture	page 18
Jeux et anniversaire	page 22
Chien méchant	page 24

COMITÉ DE RÉDACTION

RÉDACTION EN CHEF

SEVERINE CHAVE, BRIAN FAVRE

DOSSIER

ALINE FUCHS

CAMPUS

OUENTIN TONNERRE

POLITIQUE - SOCIÉTÉ

MAXIME FILLIAU

FAE

JULIEN BOCOQUET

CULTURE

CELINE BRICHET

PHOTO

CELINE BRICHET

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

BRIAN FAVRE, SEVERINE CHAVE, ALICE CHAU, CELINE BRICHET, JULIEN BOCOQUET, VALENTINE ZENKER, OUENTIN TONNERRE, ALICIA GAUDARD, ALINE FUCHS, CRISTINA EBERHARD, ERIC GIRODET, MAXIME MELLINA, MAXIME FILLIAU, SAMUEL ESTIER, MELANIE GLAYRE, ETIENNE KOCHER, VALERIE CHRISTE, JULIA RIPPSTEIN, MATTEO GORONI, DAVID SARECH, JOELLE DUCRAUX, EMILIE MARTINI, JELENA HARGINEN, JULIE COLLET, DELPHINE GASCHE, CORALINE KAEMPF, MAUDE THERRY, SARAH SIDMAN, LUCILE TONNERRE, ISMAEL TALL, ALEXIS RIME, ALLAN CUETO

MAQUETTE

MARC AUGIÉY

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

PIERRE-ALAIN BLANC

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE SAINT PAUL

REMERCIEMENTS

TRUDI LAVANTOUTE, CHOSE LA SALADE DE PÂTES, DALINE LA STATION BIERES, CELUI QUI A AMENÉ LES BIÈRES, LE BOURSIN DE BRIAN, L'HALEINE DES HOMMES DE LA RÉDACTION, FLEUR DE PAIN AGAIN, CELLE QUI A EU L'IDÉE BRILLANTE DE LA CONCLUSION DU CHIEN MÉCHANT

L'AUDITOIRE

N° 211

BUREAU 149, BÂTIMENT INTERNEF

1015 LAUSANNE

T 021 692 25 90 - F 021 692 25 92

ÉDITEUR FAE

E AUDITOIRE@UNIL.CH

WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

«Comme des poissons morts dans la rivière du temps»

Entretien avec Oskar Freysinger

Le parlementaire valaisan est connu pour sa disponibilité aux médias. Un brin opportuniste, *L'auditoire* embraye sur une de ses thématiques fétiches, l'asile. Sous les envolées lyriques et le ton rassembleur, les idées restent cependant les mêmes.

En termes d'idées, que peut apporter l'UDC à la Suisse et plus largement à l'Europe?

L'idée immuable que l'homme peut déterminer son destin lui-même, que l'Etat ne peut qu'offrir un cadre dans lequel les femmes et les hommes peuvent vivre une vie digne, mais qu'en aucun cas il ne saurait faire le bonheur des citoyens malgré eux, de manière collective. L'idée qu'on ne peut protéger l'oiseau de la liberté par une cage de lois et de prescriptions, que le pouvoir est pervertissant et qu'il vaut donc mieux le fractionner, et que les centres de décision doivent être maintenus le plus près possible de la vie quotidienne des gens et de leurs problèmes réels.

On ne peut protéger l'oiseau de la liberté par une cage de lois

Le modèle suisse a une haute valeur ajoutée de démocratie. Il est exportable et représente une solution indispensable pour le futur de la planète.

Peut-il y avoir des convergences entre les différents partis populaires de droite en Europe ?

L'UDC n'a aucun contact et n'envisage pas d'en avoir. Le risque est toujours de tomber sur des groupes vaguement néonazis, une idéologie qui est aux antipodes du modèle démocratique défendu par l'UDC. À titre personnel, j'ai eu un contact avec Die Freiheit, un nouveau parti allemand qui s'inspire largement des thèses de l'UDC, et Geert Wilders, qui, mis à part son combat contre l'islamisme, est plutôt centriste. En France, j'ai accepté une fois l'invitation de Riposte laïque, un mouvement de gauche islamo-critique



L'habit ne fait pas le moine.

(n.d.l.r. Voir le site internet d'un mouvement pas si à gauche que cela...)

Quelle est votre définition de l'Autre et quelle relation entretenez-vous avec?

L'Autre n'est intéressant qu'en ce qu'il diffère de moi. Je trouve affligeant ces «égalitaristes» qui n'acceptent l'Autre que s'il pense comme eux. L'Autre est enrichissant humainement et culturellement sous la condition qu'il ne se renie pas lui-même. Il y a une seule restriction, énoncée plus haut: il doit accepter la priorité de notre loi civile sur son dogme religieux.

L'Autre n'est intéressant qu'en ce qu'il diffère de moi

Par exemple, il ne pourra pas égorger les animaux chez nous comme s'il était en Arabie, il devra éduquer ses filles pour qu'elles deviennent les égales de l'homme et non pas ses

esclaves, il ne pourra pas pratiquer la polygamie, etc. Par contre, rien ne l'empêche de pratiquer sa foi dans tous les domaines qui ne le mettent pas en conflit avec notre Constitution et nos lois.

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la politique d'immigration suisse en ce XXe siècle?

Globalement, elle a mieux fonctionné que celle des pays alentours, surtout par le fait que très longtemps, nous avons su éviter le communautarisme et intégrer les étrangers. Depuis quelques années, ce modèle est en danger, car nous avons abandonné tous les leviers de régulation et sommes confrontés à une arrivée massive de gens issus de milieux culturels très éloignés de notre conception de l'Etat, des droits de l'homme, de l'égalité homme-femme, du libre choix de la religion et de la liberté d'expression.

«Vivre ensemble» cédera le pas au «vivre en parallèle»

C'est en particulier le cas avec l'islam. Si nous ne parvenons pas à intégrer ces gens, c'est-à-dire à les convaincre d'adapter leur pratique religieuse aux exigences de notre Etat de droit, nous connaissons des fractures sociales dévastatrices. Le «vivre ensemble» cédera le pas au «vivre en parallèle» comme c'est déjà le cas en de nombreux endroits en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, etc.

Quelle est votre vision personnelle de l'immigration?

L'immigration en soi est une bonne chose, pour peu qu'on lui fixe un cadre réaliste. L'absence de règles et un afflux incontrôlé d'immigrés

peuvent avoir des conséquences néfastes pour la société hôte. En important par exemple de la criminalité, on crée précisément le racisme et les amalgames que l'on prétend combattre.

Historiquement, aucun pays n'a conservé une situation prospère éternellement. Faisons un peu de politique-fiction: comment réagiriez-vous si la roue tournait pour la Suisse?

Nous allons peut-être nous appauvrir. Mais nous en serons les seuls responsables, car nous avons abandonné des principes et des valeurs essentiels qui ont fait la force de notre pays. Beaucoup de nos concitoyens ne se battent plus pour la liberté et l'autodétermination. Ils sont avachis et se laissent emporter comme des poissons morts dans la rivière du temps. Si nous parvenons à garder en éveil la flamme que nous ont transmise nos ancêtres, si nous ne coupons pas nos racines culturelles et historiques, si nous cessons de scier la branche sur laquelle nous sommes assis, nous pourrions transmettre à nos enfants un pays prospère. Sinon, nous basculerons dans la déchéance.

Quel devrait être selon vous le rôle de l'université?

Son rôle est la transmission du savoir et le développement de l'esprit critique. *Sapere aude!* écrivait Immanuel Kant. Cela est plus vrai que jamais et l'université est le lieu privilégié où les gens doivent oser aller vers le savoir afin d'acquérir l'instrument intellectuel qui leur permettra de résoudre les problèmes extraordinaires auxquels la planète sera confrontée dans un avenir proche. •



L'asile: un droit avant d'être un problème

Dossier

Cheval de bataille pour certains, repoussoir pour d'autres, la question de l'asile, et plus généralement de l'immigration, agite le monde politique en Suisse comme en Europe.

De manière récurrente, les citoyens et citoyennes sont, dans les médias ou dans leurs bulletins de vote, interpellés sur ce thème. Interpellés, oui. Mais intéressés? En avril 2012, un sondage demandait à un millier de Romands et Romandes de définir les thèmes qui selon eux sont «primordiaux et les touchent personnellement». Aux trois premières places: la protection de l'environnement, l'école et la formation, et le système de santé. Les étrangers et l'immigration sont quant à eux loin derrière, puisqu'ils ne préoccupent que 10% des Romands - ces derniers s'interrogeant sur le manque d'intégration autant que sur les soupçons d'abus à l'aide sociale.

Interviewé dans *Le Temps* en septembre, l'ex-chef du Service vaudois de la population Henri Rothen s'exprimait en ces termes: «Les deux camps [gauche et droite] font de l'immigration un business idéologique, ce qui ne permet pas de trouver de solutions». Pragmatique, il rappelait que la procédure d'asile ne concerne que 2% des immigrés en Suisse. Selon lui, on ne parle pas assez de l'immigration légale et de ses effets économiques, démographiques et culturels bénéfiques. Une Suisse sans immigrés et immigrées n'est d'ailleurs pas imaginable, car non viable.

L'asile ne concerne que 2% des immigrés en Suisse

A l'instar de Vincent Kucholl, nous sommes en droit de questionner la légitimité des nouvelles initiatives proposées au peuple par l'UDC (p. 7). Le 2 octobre, sur Couleur 3, il singeait un partisan de l'UDC: «On pourrait faire des initiatives



Igor Paratt

sur l'économie, sur l'énergie, sur le climat ou bien sur les assurances sociales. Mais bon, le problème, c'est que c'est beaucoup trop compliqué! [...] Nous on fait de la politique avec les couilles!»

Les différentes révisions du droit d'asile ont des conséquences: la réalité des centres de détention administrative nous est cachée (p. 6); les modalités de l'aide d'urgence posent de nombreux problèmes (p. 9); la voix des migrants et migrantes n'est pas non plus entendue (p. 8). Nous, citoyens, avons notre part de responsabilité. Nous votons! Au demeurant, la politique d'asile très restrictive qui a cours n'a pas toujours été la ligne adoptée par la Suisse (p. 5).

Mais avant d'être un sujet politique présenté comme une problématique ultra-actuelle, l'asile est surtout une

réalité historique et sociale. Les déplacements de populations ont d'abord été un mode de vie avant de devenir un choix. D'ailleurs, les communautés qui sont restées nomades ne trouvent plus une place dans le monde d'aujourd'hui (p. 9). Puis, lorsque sédentarité et frontières sont devenues la norme, l'exil s'est révélé être une nécessité lorsque la situation l'exigeait. La Suisse n'a d'ailleurs pas toujours été une terre où l'on voulait vivre (p. 7)... •

Aline Fuchs

NOLWENN

Parlons peu, parlons clair.
Tél. 0901 777 177
(Fr. 3.15/min depuis une ligne fixe)
Consultation voyance

La Suisse: une terre d'accueil?

La Suisse a accueilli sur son territoire, tout au long de son histoire, un grand nombre de réfugiés et réfugiées. Mais l'insistance du monde politique sur la «tradition humanitaire» de la Suisse masque une autre réalité, celle du refoulement d'une partie importante des personnes venues chercher refuge dans notre pays.

En septembre dernier, une nouvelle loi en faveur d'un durcissement de la politique suisse de l'asile a été votée par le Parlement. Et pourtant, malgré un droit d'asile toujours plus restreint, les politiques invoquent encore la fameuse «tradition humanitaire» de la Suisse. Le recours à cette expression cache toutefois une politique d'asile plus complexe qu'elle n'y paraît.

Une politique ambiguë

Cette «tradition humanitaire» se base notamment sur l'accueil de nombreux huguenots par les cantons protestants, après le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572 et la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Les autorités font également souvent référence aux royalistes acceptés par la Suisse après la Révolution française de 1789, ainsi qu'aux libéraux venus trouver refuge, dès les années 1820, dans les cantons favorables aux nouvelles idées libérales à cause de la forte répression du mouvement dans les Etats voisins. La Suisse a aussi accueilli de nombreux anarchistes, déserteurs ou révolutionnaires jusqu'après la Première Guerre mondiale.

Des menaces pour l'identité nationale

Pourtant, on oublie souvent de souligner que la diète fédérale a autorisé les cantons, dès 1792, à renvoyer les réfugiés et réfugiées français au comportement «suspect». Cette idée est reprise dans les Constitutions fédérales de 1848 et de 1874, puisque le Conseil fédéral peut alors «renvoyer les étrangers qui compromettent la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse». Les autorités auront, dès lors, constamment peur de ceux et celles qui pourraient

menacer l'ordre établi. En plus de cela, les pressions des autres pays ont aussi souvent été la cause d'une politique plus restrictive, et le désir de paix de la Suisse l'a souvent conduite à devoir expulser des réfugiés. Des pressions venues de Prusse et d'Autriche obligent les cantons helvétiques à mener une poli-

réfugiés juifs viennent frapper à la porte de la Confédération helvétique, alors même qu'il ne fait plus aucun doute que les camps de la mort existent, ils sont refoulés par milliers. Ce n'est que dès juin 1944, alors qu'il ne reste presque plus de juifs aux frontières, que les Suisses ouvrent leurs portes...



Edouard Debat-Ponsan, *Catherine de Médicis devant le Louvre après la Saint-Barthélemy, 1880*

tique répressive à l'égard des réfugiés libéraux en 1823 et 1836.

La fermeture des frontières

Mais c'est lors de la Deuxième Guerre mondiale que la Suisse s'est illustrée par une politique d'asile particulièrement restrictive. Dans un climat tendu à cause des conflits mondiaux, ainsi qu'avec la montée des idées nationalistes, les autorités désignent constamment les étrangers comme des menaces pour l'identité nationale. La population juive est considérée comme «inassimilable». La peur de «l'enjuivement de la population» se répand alors chez les autorités et, lorsque des

Vers une criminalisation des étrangers

Après la Deuxième Guerre mondiale, la politique d'asile s'assouplit, notamment avec la Convention de Genève. Ratifiée en 1955 par la Confédération, elle pose une base pour définir les personnes qui peuvent être considérées comme des réfugiés. La Suisse accueille un grand nombre de requérants et requérantes dans les décennies suivantes.

Dès les années 1980, on assiste à une forte augmentation du nombre de requérants d'asile. C'est en 1991, 1998 et 1999 que les demandes sont les plus nombreuses, avec un chiffre

dépassant à chaque fois 40'000 réfugiés - dont une grande partie provient des personnes fuyant les conflits en ex-Yougoslavie entre 1991 et 2001. En revanche, dès 2002, le nombre de requérants d'asile a diminué jusqu'à atteindre environ 11'000 demandes par an en 2005. Une hausse a suivi et a porté le nombre de réfugiés à environ 22'000 en 2011, ce qui reste toujours deux fois moins élevé qu'en 1999. Et pourtant, depuis l'accroissement des demandes des années 1990, la Suisse n'a cessé de durcir sa politique d'asile. Elle essaie notamment de raccourcir la procédure afin de décourager les requérants qui viendraient tenter leur chance pour des raisons économiques, mais également pour répondre à un sentiment d'insécurité ressenti par la population. Cette peur est surtout due à la généralisation opérée par l'imaginaire collectif suite à quelques cas de délits commis par une minorité de réfugiés, aboutissant à une criminalisation de la figure de l'étranger. Difficile alors de parler de la Suisse comme d'une «terre de refuge». Cette expression, servant à rassurer la population suisse sur sa prétendue tolérance, ne fait que masquer la dureté des politiques d'asile.

n.d.l.r. Les professeurs contactés pour discuter de la thématique n'ont pas répondu favorablement. Sur ce sujet vaste et complexe, ils ne se sont apparemment pas sentis capables de répondre de manière autorisée. •

Valérie Christe

Manuscript
Relecture de mémoires
Rédaction de textes
Travaux divers
Manuscript@sunrise.ch

Centres de détention administrative: un jeu de cache-cache qui préoccupe

La politique d'asile, de par sa portée ample et ses implications nombreuses, ne laisse que peu de monde indifférent. A tel point que les autorités suisses et européennes préfèrent parfois cacher les centres de requérants et requérantes à leur population. Conséquences: stéréotypes criminalisants et inquiétudes humanitaires.

Depuis sa sortie en 2011, le film *Vol spécial* ne cesse de susciter débats et controverses. Qu'on le trouve bouleversant ou mensonger n'importe guère; il ouvre une brèche sur un sujet presque tabou et donc peu connu du grand public, en Suisse comme en Europe: la vaste problématique de l'asile. Qui y vit, et comment? Peu d'Helvètes pourraient répondre précisément; le monde des requérants est un monde à part. On tend généralement à ne pas s'aventurer dans ces eaux troubles... et surtout, les gouvernements rechignent à faire preuve de transparence. C'est ce que dénoncent les activistes de Migreurop, d'Alternatives européennes et d'Open Access Now, qui militent pour le droit à l'information, pour ensuite s'assurer du respect des droits de l'homme.

Les ONG sont tenues à distance

Car on ne peut s'empêcher d'être inquiet: «Que nous cache-t-on? Pourquoi?» se demande, entre autres, Marie Barbier, journaliste pour l'hebdomadaire *Humanité*. Les groupes d'action cités ci-dessus craignent, a priori, des conditions de vie indignes, voire dangereuses. Ainsi la presse n'est pas la seule indésirable: les ONG aussi sont soigneusement tenues à distance et n'ont que difficilement un droit de regard sur les conditions de vie. Le fait que l'humanitaire soit en quelque sorte banni des centres ne rassure guère.

Des centres secrets

L'opacité qui entoure les conditions de vie dans les centres «normaux» de requérants est un problème. Mais il y a aussi le fait que certains établissements sont volontairement situés

loin de tout. Qui a déjà entendu parler de Hasliberg? Petit village rural de l'Oberland, quelque part entre Berne et Obwald, 1'230 âmes, autant d'adeptes de l'UDC, quelques moutons... C'est surtout la plus proche zone d'habitation où peuvent se rendre la grosse centaine de requérants du centre «voisin» après une heure et demie de marche. Fernand Melgar s'est rendu dans cette ancienne caserne militaire; son témoignage est empreint d'incrédulité et de révolte. Derrière les agents de sécurité, leurs gilets pare-balles et

Pourquoi cacher et isoler?

Après l'étonnement et l'indignation que cette situation d'isolement et de dissimulation peut susciter, une question: comment est-ce justifié? Selon Michel Glauser, porte-parole à l'Office fédéral des migrations, il s'agirait d'une contrainte technique: le manque de places contraindrait à utiliser toutes les solutions proposées par l'État. On peut également supposer une volonté de ne pas troubler la société en n'y mêlant pas des requérants tant qu'on doit encore trancher entre accueil ou renvoi. Et,

suisse dénonce également l'amalgame fait entre isolement et délit, donc la criminalisation de la migration.

Et à l'étranger?

D'autres Hasliberg existent ailleurs en Europe, et même aux frontières du Vieux-Continent. Comme pour traiter le problème à la source, par exemple au Maroc, ou en Turquie, on retient les potentiels candidats et candidates au voyage. Là aussi, il y a un mur de béton entre ces lieux de détention et les ONG. Qui l'a érigé? Qui gère ces centres? Volonté politique et financement viennent bien sûr d'Europe. Se renseigner sur ces terrains est aussi délicat que les conditions supposées de détention sont, a priori, préoccupantes. Sur quels critères se fait une arrestation? «Un maillot du Barça à Tanger peut être suspect, dit Melgar; un simple soupçon suffit».



Les centres ne se laissent pas approcher: montage de notre photographe.

les barbelés, des enfants jouent; l'école est loin; tant pis pour le droit à l'éducation, stipulé par l'art. 28 de la Convention des droits de l'enfant. Des adultes descendent au village, comptant trois heures à pied pour un paquet de cigarettes, sur un chemin qui sera difficilement praticable en hiver. Cependant ils ont le droit de recevoir des visites, à l'intérieur. Reste à voir s'ils se font beaucoup d'amis sensibles à leur cause dans ce fief de l'UDC.

par ailleurs, d'éviter que les migrants et migrantes ne soient déjà attachés et intégrés à la société suisse alors qu'un renvoi pur et dur est possible, voire probable. Donc, faciliter le renvoi. Mais la réponse de Melgar, comme celle de nombreux autres activistes, est tout autre: nous aurions affaire à une politique de dissuasion sévère, en montrant la Suisse sous l'angle le moins attrayant possible. Et il y aurait une volonté manifeste de cacher les requérants, confortant ainsi leur statut d'indésirables. Le réalisateur

Criminalisation de la migration

Cet isolement et cette opacité entretiennent la méfiance, voire la peur des locaux vis-à-vis de l'étranger. L'enfermement, dit Open Access Now, contribue à criminaliser les requérants, ce qui est sujet à polémique. Claire Rodier, juriste spécialisée en politique migratoire, rappelle que la détention des migrants est administrative et non pénale, qu'il n'y a ni jugement ni crime. De plus, l'utilisation du terme «prison administrative» n'est pas anodine. Dites «requérant», on vous répondra «délinquant». Le manque d'informations, bien que n'étant pas la seule cause, est loin d'arranger la donne. •

Nous aussi!

L'exil des Suisses et des Suissesses est un phénomène dont on parle peu. Pourtant, la Suisse n'a pas toujours été une terre de refuge: les difficultés sociales et économiques du pays ont souvent obligé nos compatriotes à partir.

Du XVe au XVIIIe siècle: une situation économique précaire

A partir du XVe siècle, une grande partie de la population suisse doit migrer en raison de la précarité économique et d'un manque de ressources. Plus tard, dès la fin du XVIIIe siècle, afin de pallier ces conditions instables, bon nombre de nos ascendants intègrent les régiments européens grâce à leur talent militaire reconnu.

XVIIIe siècle: deux terres promises

C'est le début du boom migratoire des Suisses en Russie et en Amérique, qui se poursuivra au siècle suivant. L'appel des terres agricoles poussé les migrants à venir s'y installer. Là-bas, la plupart d'entre eux travaillent dans l'industrie du lait.



«Les Suisses de Russie»

L'ère industrielle et les flux migratoires du XIXe siècle

Nos ancêtres prennent d'assaut les Etats-Unis, leur nombre passe alors de près de 13'358 en 1850 à 88'621 en 1880. Cette terre semble détenir

la promesse d'un avenir prospère. En Europe, la France et l'Italie accueillent des émigrés suisses du secteur secondaire. Grâce à l'apport des Helvètes dans différents secteurs – textile, coton, banque et hôtellerie – l'économie italienne se voit «boostée».

L'entre-deux-guerres: dernière période d'exil massif

L'entre-deux-guerres rimant avec crise économique, les Suisses partent à l'étranger en quête de nouveaux horizons. Cet exode se fait en direction de l'Union Soviétique, de l'Argentine, de la France et de l'Italie notamment. Les émigrés et émigrées contribuent à l'expansion économique de ces pays grâce à leurs qualifications en tant que pâtisseries,

fromagers, horlogers, mathématiciens, architectes, enseignants, éducateurs, scientifiques ou industriels. La Seconde Guerre mondiale entraîne une forte diminution de l'émigration suisse, qui se stabilise peu à peu.

Le XXIe siècle: la mobilité est toujours d'actualité

La tradition migratoire ne s'est pas perdue. Toutefois, ce ne sont plus les difficultés économiques qui motivent le départ, mais des raisons professionnelles. •

Julia Rippstein

«A droite toute!» L'UDC renforce sa politique d'asile

L'UDC prépare une nouvelle initiative sur le sujet de l'asile. Au programme: une politique de restriction, en parfait accord avec les précédentes prises de position du parti.

Bientôt, la thématique de l'asile se trouvera à nouveau dans les urnes: l'UDC a présenté le 30 septembre dernier une initiative visant un durcissement sévère des lois dans ce domaine, avec un lancement prévu pour l'année prochaine.

Sur le même sujet...

Petit coup d'œil dans le rétroviseur: il y a eu les moutons noirs, les corbeaux, le «stop à l'immigration massive», le renvoi des criminels étrangers (initiative reboostée en août dernier), le fameux «Ivan S., violeur et bientôt Suisse», les minarets... Outre les secousses générées en chacun par la force de l'image, on ne peut que constater que c'est bien sur le terrain de l'asile et de l'immigration que l'UDC mène sa guerre sainte. Initiatives et référendums ont été nombreux ces dernières années.

Les buts visés

Cette fois-ci, le parti vise une restriction des droits d'asile. L'initiative veut combattre l'afflux dit abusif de requérants et requérantes: les critères à remplir pour mériter un statut de réfugié seront plus stricts, l'accueil sera plus sélectif. Par exemple, les risques qu'encourt un Erythréen qui fuit le recrutement forcé ne seront plus reconnus. Ensuite, le temps de traitement des dossiers sera réduit à 30 jours. Actuellement, les procédures peuvent s'étaler sur des années. La conséquence: on renvoie des gens qui ont totalement refait leur vie en Suisse, dont les enfants n'ont jamais vu l'horizon au-delà des Alpes. D'un côté, une aberration du système suisse dénoncée par tous les défenseurs et défenseuses du droit d'asile serait résolue. Même le plus fervent d'entre eux ne peut que

préférer un renvoi express à un déracinement total. Cependant, c'est de l'inquiétude que ce raccourcissement éveille: la procédure ne risque-t-elle pas d'être bâclée?

De véritables camps fermés

L'initiative prévoit aussi la création de véritables camps fermés à l'intention des requérants d'asile. Histoire qu'ils n'aient pas l'occasion de s'attacher et s'intégrer en Suisse, pour que le renvoi (éventuel?) se fasse plus en douceur. Comme c'est déjà le cas pour le centre d'Hasliberg, il est prévu d'éloigner au maximum les requérants de la population et des centres urbains.

Une autre restriction est que les

ambassades à l'étranger ne pourront plus recevoir de demandes d'asile. En imaginant que les raisons poussant une personne à demander l'asile fassent aussi en sorte qu'elle ne soit pas en mesure de quitter le Bangladesh pour venir en Suisse à sa guise, il y a à nouveau de quoi s'inquiéter. La Suisse se désresponsabiliserait ainsi de la protection universelle à laquelle a droit, selon la DDH, tout être humain. Cette initiative a par ailleurs déjà fait réagir les défenseurs des droits de l'homme d'Amnesty Suisse, et risque de déranger l'opinion publique jusqu'à au-delà des frontières, car il y aurait là un réel désengagement de la Suisse vis-à-vis du devoir d'assistance aux individus en danger. •

Alicia Gaudard, Matteo Gorgoni

L'Europe, à tout prix?

Alors que l'image des requérants et requérantes est souvent malmenée dans les débats politiques, interrogeons-nous sur la façon dont les principaux concernés vivent le statut de demandeurs et demandeuses d'asile. L'Europe, un Eldorado? Témoignages.

«**F**uir, c'est la seule chose qui compte», témoigne Gloglo (n.d.l.r.: il ne donnera qu'un pseudo-anonyme par souci de préserver son anonymat). Le départ se fait souvent de façon précipitée, quand l'opportunité se présente. Lorsque la menace de mort est réelle, la question de la destination, de son mode de vie et du potentiel choc culturel ne figurent pas au rang des préoccupations principales. Une seule constante se dégage des témoignages: trouver un pays sûr, stable, respectueux des droits de l'homme. «Je pensais trouver ici le droit à la vie, le respect des droits de l'homme, le calme», confie le jeune homme. Les nouveaux

ignorent, seulement préoccupés par le besoin de s'éloigner d'une situation dangereuse ou mauvaise. Pour eux, l'image de l'Europe que se construit un individu avant le départ dépendrait de son rang social. Une fois arrivés en Suisse, et plongés dans la procédure d'asile, la désillusion ne se fait pas attendre pour les migrants et migrantes. «J'ai retrouvé ici ce que je fuyais là-bas: des hommes en uniforme», raconte Gloglo. Alors qu'il pensait laisser au pays tous ses problèmes, d'autres sont apparus à son arrivée. «L'instabilité est d'une autre nature, c'est une instabilité administrative», ajoute-t-il. Un proverbe africain

leur vie en Suisse.» Un bouleversement psychologique qui ne ressort que rarement des discussions, mais qui s'avère pourtant bien présent.

«L'utopie de l'espace»

Vivre mieux, c'est vivre ailleurs, voilà qui semble refléter la pensée de beaucoup de ceux et celles qui sont restés au pays. Cette idée quelque peu aveugle et nourrie par le désespoir révèle une certaine méconnaissance des difficultés rencontrées dans la terre d'accueil. Ce sentiment apparaît d'ailleurs comme relativement nouveau. De nombreux récits de voyage en témoignent: le foyer paternel, on y naît pour y grandir puis y mourir. S'en aller est perçu comme une trahison, qui ne mènera de toute façon nulle part.

Un point de vue que semblent partager ceux qui ont tenté l'aventure. L'envie de retour est forte, et la perspective d'un avenir politique meilleur pour leur pays constitue l'espoir principal des deux hommes, Gloglo et Pastedelou. Le séjour en Suisse constitue donc une étape provisoire dans leur parcours de vie, un état de transition.

Dr.

Le besoin de raconter

Si certains et certaines se murent dans le silence, d'autres cherchent à raconter le voyage, que ce soit à la famille qu'ils ont laissée derrière eux ou à ceux qui les ont accueillis. Quand le récit se fait par écrit, il prend alors la forme d'un conte, dans un style romancé. L'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) offre d'ailleurs aux requérants, dans le cadre d'un programme d'intégration, la possibilité de publier leurs articles sur un blog, intitulé Voix d'exils. •

Valentine Zenker

Voix d'Exils

Sur le blog Voix d'exils, les migrants prennent la parole. Extrait.

«Ecrire pour remporter une victoire sur le moment»

Il est dur de supporter une vie sans perspectives d'avenir.

Cela fait longtemps que je vis dans le provisoire et comme moi, nombreuses sont les personnes dans ce monde qui vivent dans le temporaire.

Ils portent parfois l'horreur de ce qu'ils ont subi. La rupture avec leur passé est souvent violente et ils sont en état de deuil par rapport à tout ce qu'ils ont abandonné. C'est comme s'ils vivaient à côté de la vie.

Depuis que je me suis installé dans le provisoire, j'ai cherché le refuge dans les mots. J'avais un souffle de plongeur malgré le sentiment d'enfermement, d'impuissance, de peur et de perte de dignité.

Un homme submergé par les malheurs et penché sur ses feuilles s'accroche avec ses dernières forces pour essayer de changer n'importe quoi.

On peut parler, crier, mais les paroles s'en vont et il ne reste que les écrits. L'écriture est notre moyen d'aller au fond de nous-mêmes, au plus profond de notre âme pour soulager nos chagrins.

L'écriture nous libère, car elle nous permet de remporter une victoire sur le moment.» •

Texte écrit par Chaouki Daraou, Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'exils (<http://voixdexils.ch>)



«L'attente», dessin de l'artiste Nashwan, publié sur le site Voix d'Exils.

arrivants et arrivantes seraient donc avant tout en quête de sécurité. «Au pays, j'avais une entreprise qui me permettait de vivre bien, ici, je n'ai plus rien», explique Pastodelou. La peur s'invite également au moment du départ: hantise de l'échec, angoisse de se retrouver dans les mêmes conditions d'insécurité que celles que l'on veut quitter, la liste est longue.

Saut dans l'inconnu

A la question de leur représentation de l'Europe avant le départ, les interrogés ne savent pas trop quoi répondre. Ils avouent souvent leur

résume son état d'esprit: «Quand le crocodile voit qu'il va pleuvoir, il se réfugie dans l'eau.» Au final, rien ne change. L'isolement et le repli sur soi représentent des difficultés majeures d'un système «établi pour décourager». La confrontation à un nouveau mode de vie ne se fait pas sans douleur, un sentiment renforcé par le statut particulier dont disposent les demandeurs d'asile. Un aspect que confirme Christiane Terrethaz, responsable d'un bureau d'aide au retour: «J'ai vu des personnes décider de rentrer au pays, alors que leur demande d'asile était encore à l'examen, car elles ne supportaient pas

Sur les chemins des Roms

Alors que Jacqueline découvre «la problématique Roms» durant ses vacances, que la France les expulse et que les évacuations de camp vont bon train, comment considérer ces malnommés «gens du voyage»?

La déferlante de faits divers de cet été (occupation «sauvage» d'un champ pour un mariage, campements délogés et reconduits aux frontières) est révélatrice de l'incompréhension que suscitent les Roms. Celle-ci dépasse cependant le cadre national. L'attitude de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) en est un bon exemple: frieuse de tout temps à reconnaître aux Roms un statut, il faut avouer que rien dans la philosophie de cette institution ne la pousse à l'empathie. Alors que la Cour réfléchit en termes de droits de l'homme individuels, les Roms, Tsiganes et autres Sinti relèvent de la protection d'entités collectives. Pourtant, dans l'affaire Chapman contre Royaume-Uni, la CEDH concède une protection du



Examen des enfants «sauvés» par l'Ordre «mode de vie tzigane» (d'essence collective). Mais là encore, l'incompréhension subsiste. Car c'est via l'art. 8 de la Convention sur la vie privée et familiale que s'opère cette protection (de nature individuelle)... Bref. Dur dur de construire un véritable rapport à l'Autre quand tout paraît déjà biaisé d'avance. La Suisse est d'ailleurs un bon exemple. En 1471, bien avant la prise de conscience de Jacqueline de Quattro

la jeune fédération suisse adopte la première législation européenne anti-Roms. Et avant même les exactions nazies, la Suisse fut la première à mettre en œuvre les théories eugénistes. Des milliers de personnes ont ainsi été stérilisées. L'Oeuvre de la grande route – une fondation affiliée à Pro Juventute – a quant à elle «sauvé» des enfants tziganes en les arrachant de leur famille, jusqu'à sa dissolution en 1973.

Situation paradoxale que celle de ces peuples aux dénominations si polysémiques. Les qualificatifs utilisés par les *Gadjo*, les non-Roms, ont toujours eu en commun leur sens péjoratif. Pourtant, les noms que se donnent les Roms entre eux sont souvent en lien avec les *Gadje* qu'ils

côtoient, preuve de l'importance du rapport à l'Autre comme fondement de l'identité de ces peuples. De notre côté, les amalgames sont séculaires: non, ces «gens du voyage» ne voyagent pas tous, ils ne mendient pas tous et ils ne volent pas tous. Alors que les technocrates de Bruxelles recherchent l'essence de l'identité européenne, les peuples Roms l'ont déjà construite depuis plus de cinq siècles. Non, ces citoyens européens ne demandent pas l'asile, mais une vraie place que nous ne leur accordons pas entre nos rêveries *New Age* d'un *Gipsy style* libertaire et la vision de sales voleurs de poules. •

Brian Favre

Aide d'urgence en Suisse

Que signifie l'aide d'urgence pour les populations qui demandent l'asile? Cette précarisation ne sert-elle pas à éjecter plus facilement ces populations vulnérables?

«Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.» (art.12, Constitution fédérale)

Urgence, aide aux RA

Pour que la Constitution soit en accord avec la réalité de l'aide d'urgence (AU), il serait plus juste d'écrire «n'a pas le droit de subvenir à son entretien». En effet, les requérants et requérantes d'asile (RA) concernés par l'AU n'ont pas le droit de travailler. Depuis avril 2004, cette situation s'applique aux NEM (RA dont la demande n'entre pas dans les critères d'asile par manque de preuves). Depuis janvier 2008, elle s'est étendue aux déboutés ainsi

qu'aux Cas-Dublin (RA ayant déposé une première demande dans un pays de l'espace Schengen-Dublin). Dans ces conditions, la vie de ces personnes peut devenir très précaire! Près de la moitié des RA déboutés, NEM et Cas-Dublin, à qui l'AU est obligatoirement proposée, ne cherchent pas à en bénéficier. Que deviennent-ils?

Détérioration de leurs droits et de leur santé

Interrogé à ce sujet, le Dr Bodenmann, médecin associé travaillant à l'Unité des populations vulnérables de la PMU du CHUV, affirme que la santé des RA à l'AU est nettement plus mauvaise que celle d'un Suisse ou d'une Suissesse du même âge. Malgré les efforts et l'abnégation du staff médical et infirmier, de nombreux RA à l'AU présentent de

graves troubles somatiques et psychiatriques (70% d'entre eux sont concernés). Les causes: les conditions d'hébergement en collectivité, la pression du renvoi, les traumatismes passés et présents, le déracinement. Les professionnels de la santé œuvrent en étroite collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour diminuer la précarité des plus vulnérables en leur procurant des logements plus décentes.

L'AU, vecteur d'une profonde inégalité sociale et humaine, risque de s'étendre prochainement à l'ensemble des RA. Mais où est l'assistance si chère à la Suisse?

Retrouvez l'intégralité de l'interview du Dr Bodenmann sur www.audittoire.ch

L'aide d'urgence

L'AU est un minimum vital accordé à certaines populations censé préserver les droits fondamentaux de l'être humain, comme défini dans l'article 12 de la Constitution fédérale. Elle concerne les RA déboutés, NEM et les Cas-Dublin. L'AU varie selon les cantons, de 5 à 12 CHF par jour tout inclus; soit la nourriture distribuée au RA et le logement. L'hébergement est collectif, dans des foyers de requérants ou dans des abris de la protection civile. Le RA à l'AU n'a pas droit à l'aide sociale et ne peut exercer une activité rémunérée. Il doit pointer toutes les deux semaines au Service de la population. •

Eric Girodet



Rien ne sert de courir...

A l'image de la prestation helvétique aux Jeux olympiques de Londres, le sport de haut niveau suisse peine à faire face à la concurrence internationale. Déficit d'infrastructures, manque de moyens financiers, athlètes touchant un salaire de misère, rien n'y échappe. Quel avenir pour le sport d'élite? L'auditoire fait le tour de la question.

Nous sommes le 12 août 2012, date de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Londres. Affichant une mine faussement réjouie, la délégation suisse défille aux côtés des autres nations. Parmi elles, les Etats-Unis totalisent 104 médailles, la Chine 88 et la Grande-Bretagne 65. Nulle raison pourtant de se risquer à une comparaison hasardeuse avec les quatre médailles de nos représentantes et représentants helvétiques, tant le fossé financier et démographique semble immense. Cependant la déception se fait sentir dans les rangs suisses. Et pour cause, puisque Swiss Olympic, organe faïtier des fédérations sportives, gageait sur les chiffres de cinq à sept podiums avant la compétition. Raté! Et le pays tout entier de clamer son indignation envers une bande de pleutres apathiques, incapables de ramener ne serait-ce qu'une demi-douzaine de distinctions métalliques des contrées anglo-saxonnes. A force de prêter l'oreille à ces discussions dignes du café du commerce, il apparaît sans équivoque que l'anathème revêt certes un aspect cinglant, mais qu'il manque résolument de profondeur. Trois mois et quelques réflexions plus tard, qu'en est-il réellement? Assiste-t-on subrepticement à l'inéluctable déliquescence du sport d'élite suisse? Et quid des politiques en la matière?

L'argent ou le nerf de la guerre

«On attendait peut être trop des athlètes suisses», témoigne Swann Oberson, nageuse en eau libre ayant participé aux JO de Londres. L'étudiante en sciences du sport à l'Unil poursuit: «La population attendait probablement plus de ses athlètes que ceux-ci n'attendaient d'eux-mêmes.» C'est dit! Les désillusions qui ont fait suite aux derniers JO résident apparemment dans une

nébuleuse complexe qui couvre l'ensemble du sport de haut niveau en Suisse. Elles ne représentent que la pointe de l'iceberg, masquant l'omerta faite de certaines difficultés plus pernicieuses. Gian Gilli, chef de mission Swiss Olympic pour les Jeux de Sotchi en 2014, le clame sans langue de bois: «A ce jour, encore bien trop de sportifs et sportives d'élite suisses, qui s'entraînent donc quotidiennement, étudient ou suivent une formation et sont contraints en parallèle de travailler pour subvenir à leurs besoins financiers. Aussi bien cette triple pression «formation-sport-emploi» que la double pression «sport-emploi» sont



La délégation suisse à la cérémonie d'ouverture des JO de Londres.

lourdes à gérer», reconnaît-il. Comprenez par là une inadéquation foncière entre des objectifs élevés fixés par Swiss Olympic et une pratique semi-professionnelle. En clair, des difficultés pécuniaires.

L'éloge de la récurrente passivité

Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, le conseiller fédéral Ueli Maurer confiait cet été son scepticisme au journal *Le Matin*. Il évoquait entre autres un manque

de «moyens supplémentaires», mais garantissait par la suite «de faire plus pour le sport de haut niveau ces prochaines années». Un paradoxe dites-vous? Un peu de compréhension, que diable! Les négociations et autres tergiversations concernant l'achat du Gripen, simple exemple fortuit, ne doivent laisser que très peu de temps à notre conseiller fédéral pour traiter les véritables questions de société. Quoi qu'il en soit, la Confédération ne déboursa pas plus que les 15 millions annuels d'aide directe ou indirecte au sport d'élite, dans lesquels sont compris les 6,7 millions versés à Swiss Olympic. Au total, l'organisation

identique.

Sport-Toto à la rescousse

Trêve de pessimisme! L'avenir du sport suisse se profile également sous de meilleurs augures. Dernier exemple en date, Swiss Olympic a bénéficié le 26 octobre des résultats annuels positifs des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande sous la forme d'un chèque de 25,4 millions délivré par la Société du Sport-Toto.

La lenteur suisse, une tare ou une vertu?

Près de 800'000 francs supplémentaires en comparaison à 2011. Mais à moins d'appliquer la rigoureuse éthique protestante selon Weber, l'utilité de l'argent se définit par la façon de le dépenser. Ainsi, depuis quelques années, deux projets sportifs majeurs planent en Suisse. D'un côté, accueillir une grande manifestation telle que les JO 2022 dans les Grisons. «Un facteur de motivation pour notre jeunesse sportive», affirme l'OFSP. De l'autre, la création d'un centre olympique sur le modèle norvégien, sur le site de Macolin. «Nous nous trouvons encore dans la phase de discussion de base», répond Gian Gilli. Nous voilà bien avancés. La lenteur suisse, une tare ou une vertu? Question à laquelle nous serions tenter de répondre que le sprinter a tout intérêt à minimiser son temps de réaction s'il compte remporter la course. A bon entendre! •

Quentin Tonnerre

La Suisse et l'ONU: bilan

Le 10 septembre 2002, la Suisse devenait le 190^e état membre de l'ONU. A l'occasion du 10^e anniversaire de son adhésion, L'auditoire fait le bilan des actions helvètes au sein de cette institution puissante et controversée.

Depuis son adhésion, la Suisse n'a eu de cesse de s'impliquer à tous les niveaux, que ce soit en matière de réformes structurelles et budgétaires de l'ONU ou dans les domaines des droits de l'homme et de la justice internationale.

La Confédération assume une participation de 1,13% au budget des Nations soit 147,4 millions de francs pour 2012. Cette contribution est essentiellement attribuée aux missions de paix et au financement des tribunaux pénaux internationaux. L'implication du pays ne s'arrête pas là, sur 1500 Suisses qui travaillent aux Nations Unies, 70 occupent des postes de direction.

La Suisse est à l'origine du remplacement de la Commission des droits de l'homme, qui veillait au respect



des droits fondamentaux à travers le monde, par le Conseil des droits de l'homme. Mis en place pour pallier la perte de crédibilité de l'ancienne organisation, ce nouvel organe créé en 2006 regroupe 47 Etats et son siège est basé à Genève.

Si cette initiative de la Suisse semble avoir permis d'améliorer le respect des droits de l'homme, ce nouvel organe est loin de remplir tous les

espoirs placés en lui, car nombreux sont les pays en faisant partie qui «s'arrangeaient» déjà pour bloquer toute résolution qui pouvait leur porter du tort avec l'organe précédent. Cependant, l'organisme étant jeune, il faudra encore attendre quelques années pour évaluer la portée de ses actes.

Si cette initiative est un potentiel succès, celle visant à modérer le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité fut un échec. Ce qui montre encore une fois que l'on peut difficilement agir seul face aux grandes puissances.

Bilan et avenir

Si certaines actions de la Suisse à l'ONU montrent que celle-ci a joué un véritable rôle, on voit bien que sa

participation n'y est pas pour autant décisive. L'asymétrie entre les membres permanents du Conseil de sécurité et les autres existent toujours. Aussi, il semblerait qu'à moins que la Suisse, et peut-être d'autres pays, ne prenne plus d'importance au sein de l'ONU, leur présence n'entraîne pas de changement en profondeur.

La Suisse brigue justement un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, et bien que cela remette (en partie) en cause sa tradition de neutralité, c'est peut-être là le seul moyen pour qu'elle parvienne à avoir – enfin – un véritable poids dans l'organisation. •

David Sarech

Quand les spéculateurs se ruent sur le blé

Le marché des denrées s'affole. Tandis que certains pointent du doigt la diminution des stocks ou les biocarburants, les Jeunes socialistes suisses lancent l'initiative «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires». Pertinent?

Le slogan: «On ne joue pas avec la Nourriture» est peut-être bien mal choisi pour cette initiative lancée le 1er octobre par la JSS. Car le problème de la spéculation semble en effet avoir bien peu affaire avec la nourriture réelle et les matières premières agricoles. Le terme de «financiarisation», très en vogue dès 2008 dans le cadre des dettes immobilières, est aujourd'hui largement applicable au symbolique marché des denrées. Après la Propriété, c'est la Nourriture qui se dématérialise et devient le jouet abscons de spéculateurs machiavéliques. L'opinion publique tend ainsi à sortir d'un rêve éveillé et découvre avec étonnement que l'image d'Epinal du bon paysan vendant sa récolte au brave meunier est largement dépassée.

Pourtant, l'apparition en 1848 de la Board of Trade de Chicago insérait

déjà dans ce rapport immémorial la présence d'un troisième intervenant, le marché. Des spéculateurs spécialisés dans les matières premières jouaient le rôle d'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs afin de minimiser les risques inhérents aux prix fluctuants d'une production agricole: par un contrat à terme, le paysan s'engage à vendre au producteur de produits finis une certaine quantité de matière première à un prix fixe, le «bon» spéculateur prenant à sa charge les risques d'une fluctuation du prix dans l'intervalle.

La Nourriture se dématérialise

Mais depuis peu, la machine s'est emballée. Ainsi, malgré une

diminution constante de la demande céréalière mondiale, le prix des matières premières agricoles flambent (+ 6% en juillet). Différents facteurs entrent en ligne de compte, mais pour les Jeunes socialistes suisses, seule la spéculation peut expliquer les énormes fluctuations vécues depuis 2007 (entre 2007 et 2008, le prix du blé a augmenté de 130%). Militant au sein de la section vaudoise, François Clément le confirme: «Les Jeunes socialistes ne nient pas l'importance des autres facteurs. Mais pour nous il est clair que la spéculation sert de catalyseur et les exacerbe.»

Même si ce constat ne fait pas l'unanimité, il faut bien se rendre à l'évidence: la spéculation a fait un bond dans ce domaine. De tous les contrats à termes passés sur le marché des denrées, seuls 2%

aboutissent à un transfert effectif de produits. La majorité est négociée et transférée avant sa date d'échéance, d'où la financiarisation d'un domaine anciennement régi par l'offre et la demande d'acteurs réels devenu aujourd'hui un lieu de plus où s'échangent des titres abstraits.

Mais n'est-ce pas un peu convenu que de crier à la moralisation de la finance? François Clément s'en défend: «La situation actuelle nécessite des réactions rapides.» Il s'agirait aujourd'hui de parler au plus pressé. Espérons cependant que le syndrome de la «réaction» n'empêche pas de penser l'avenir. Au risque de ne traiter que les symptômes et non la maladie. •

Brian Favre

Insécurité?

A la suite des violences qui ont eu lieu à Lausanne au cours des derniers mois, les témoignages de personnes ne se sentant plus en sécurité à Lausanne semblent augmenter. L'auditoire s'est penché sur la question pour aborder le phénomène.

«**Q**uand je sors le week-end sur Lausanne, je ne me sens plus en sécurité.» Comme Léa, étudiante à l'Unil, beaucoup de citoyens et citoyennes semblent être habités par ce sentiment grandissant d'insécurité. Les violents affrontements du mois de mai ont surpris. Au-delà de ces réactions épidermiques, autorités de la ville et spécialistes se posent des questions sur les causes de ces excès et surtout, sur la manière d'y mettre fin.

Forte concentration de jeunes

Depuis plusieurs années, la ville de Lausanne est réputée pour son sens de la fête. Comme le dit Alain Clémence, psychologue social de l'insécurité et professeur à l'Unil, «des milliers de jeunes viennent à



Lausanne faire la fête alors qu'ils n'étaient que très peu à le faire il y a trente ans.» Cela conduit à une «forte concentration de personnes jeunes dans un espace réduit». D'après ce spécialiste, ce phénomène de masse pourrait induire des violences qui dissimuleraient un problème d'aménagement du territoire. De plus, Le Service cantonal de recherche et d'information statistique

a révélé que le canton de Vaud a connu une croissance démographique de plus de 15% ces dix dernières années. Cette augmentation concerne principalement la population jeune qui est, selon des statistiques, la plus criminogène. Au vu de cela, les débordements semblent inévitables. D'où la question de savoir si la ville et les quartiers réputés festifs sont encore adaptés à cette augmentation de la population. Cependant il est tout de même pertinent de souligner qu'il n'y a pas forcément plus de violences aujourd'hui qu'à l'époque. Comme le soulève le professeur Clémence, «on oublie souvent dans les analyses, de comparer le nombre d'actes violents avec le nombre de personnes présentes dans l'espace.»

Les solutions envisagées

Face à cette insécurité, les autorités sont prises de court et réfléchissent aux solutions envisageables pour remédier au problème. Jusqu'à présent, la municipalité a cherché des solutions principalement du côté de l'*auctoritas*. Néanmoins, d'après Alain Clémence, «la question de l'autorité ne peut plus être vue sous l'angle de l'obéissance de type militaire des années 1950 (...) L'autorité participative serait aujourd'hui plus efficace pour amener les personnes à adhérer aux normes sociales».

Joëlle Ducaux

Epizooties, tous aux abris !

Le 25 novembre sera soumise au peuple la révision de la Loi fédérale sur les épizooties (LFE). L'auditoire revient sur un débat qui a eu, au final, peu d'impact en Suisse romande.

Largement acceptée par le Conseil national en mars 2012 (192 voix contre une), et par le Conseil des Etats (43 voix, sans opposition), la modification de la LFE vise à renforcer le pouvoir de la Confédération en matière de contrôle des épizooties (*n.d.l.r. maladies infectant une espèce animale*). Suite à cette décision, une partie du monde paysan s'est alors mobilisée, a recolté des signatures et obtenu un référendum. Sur la feuille de recommandation distribuée avec le matériel de vote, tous les partis fédéraux se rejoignent autour de l'acceptation de la révision, un oui également soutenu par l'organisation paysanne suisse (USP) et l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Le choix devrait donc paraître simple, et pourtant, de nombreux enjeux politiques et économiques sous-tendent le projet.

La rhétorique du Conseil fédéral est d'ailleurs lourde de sens. Dans son argumentaire, il souligne notamment qu'«avec la mondialisation accrue des échanges et des transports - d'animaux, de marchandises, de personnes - avec le réchauffement climatique aussi, le risque d'introduire des épizooties sur notre territoire ne cesse d'augmenter», et de remettre une couche en parlant de «menaces qui pèsent sur notre pays». Difficile de ne pas voir l'utilisation désormais classique d'une rhétorique de la peur, processus discursif servant essentiellement à justifier les campagnes de vaccinations obligatoires, sachant que celles-ci feront le bonheur de nos chères firmes pharmaceutiques.

Une remise en question

Si certaines des armes utilisées par les opposants peuvent apparaître

similaires, puisqu'ils en appellent notamment à la crainte d'une imposition d'un «droit étranger» provenant d'accords entre la Confédération et les organisations internationales, ils développent surtout une réelle réflexion quant à l'utilisation des vaccins et, plus généralement, à notre rapport à l'animal.

L'argumentaire fédéral, employant le terme «notre cheptel», révèle notamment un des problèmes, qui réside bien dans la possibilité pour le paysan de garder une liberté de décision. En effet, selon Alexandre Delisle, paysan et co-président du syndicat Uniterre, «le gestionnaire d'exploitation est apte à décider de vacciner ou non». En effet, il pointe le fait qu'un vaccin peut occasionner de nombreux dégâts, plus particulièrement s'il est administré à un moment où l'immunité du troupeau

se trouve affaiblie. C'est cette capacité de jugement et de connaissance de son cheptel, spécifique au praticien, qui devrait alors primer une décision externe provenant de l'OVF. De plus, les opposants mettent en évidence l'impact que pourrait avoir l'utilisation de médicaments, non seulement sur l'animal, mais aussi sur l'alimentation, qui contiendrait des résidus de composants chimiques. Il s'agirait ainsi, plutôt que de vacciner à outrance, de remettre en cause la production industrielle, qui favorise la propagation des épizooties, et ainsi de développer une réflexion sur la conception occidentale du rapport à l'animal et des modes de production et de consommation de la viande.

Emilie Martini



Journée égalité: comment vivre avec un handicap à l'université?

Cette année, le thème de la Journée égalité est le handicap. Pour faire le point sur un sujet difficile, voici une interview d'Annick Duperrex, infirmière à l'Unil, de Jason Borioli et de Sébastien Kessler, co-fondateurs de ID-GEO, tou-te-s trois invité-e-s à cette Journée.

Que-ce qu'un handicap?

AD: Une des définitions du handicap est une limitation physique, psychique, mentale ou sensorielle qu'un individu rencontre dans sa vie quotidienne et/ou sociale. Je dis une des définitions, car à ce jour il est impossible d'en donner une sur laquelle tout le monde s'accorde. Certains auteurs définissent le handicap dans la durée de la limitation, mais n'oublions pas également les handicaps situationnels, qui peuvent être ponctuels.

Est-ce un concept qui a évolué avec le temps ?

AD: Oui, le concept de handicap est en constante mouvance, tout comme le terme de «handicapé». Les désignations sont multiples, elles ont changé au cours des ans. Cette évolution traduit, d'une part, l'image plus ou moins négative du handicap et d'autre part, sa prise en charge au sein de la société. Selon les époques, on désigne les personnes selon leur apparence (infirmes, boiteux, bossu, etc.), le caractère durable des affections (incurable), leur place dans la société (inadapté) ou selon l'origine médicale du handicap (paralysé). La caractéristique commune de presque toutes ces terminologies est de décrire la personne par un seul de ses aspects, le plus souvent ses manques.

Pourriez-vous donner une idée du nombre de personnes en situation de handicap qui poursuivent des études supérieures ?

JB, SK: Cette question n'a pas de réelle réponse. Un étudiant en fauteuil roulant sera tout de suite identifié comme «handicapé», alors qu'un étudiant ayant des troubles de l'apprentissage ne le sera pas

forcément. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de personnes «handicapées» varie entre 5% et près de 30% de la population en fonction de la définition retenue (OFS, 2009).

Si l'on s'en tient à la définition basée sur le nombre de personnes ayant une déficience fonctionnelle ou structurelle, on arrive à 14% de la population (hors institution), un chiffre proche des 15% de la population mondiale estimés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2011). Difficile de savoir si ces chiffres s'appliquent aux plus de 200'000 étudiants recensés par l'OFS dans les hautes écoles suisses en 2011-2012. Mais appliquons ce taux, on arrive à 30'000 étudiants!

En France, la nouvelle loi datant de 2005 a contribué à accélérer l'accès des étudiant-e-s en situation de handicap aux études supérieures. Y a-t-il des tendances similaires en Suisse ?

JB, SK: En Suisse, les exigences légales dans le domaine du handicap découlent directement de la Constitution fédérale de 1999, qui interdit toute discrimination du fait «d'une déficience corporelle, mentale ou psychique» et mandate le législateur pour définir un cadre législatif en la matière. Aussi faut-il se référer à la loi fédérale de 2002 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), qui couvre la formation. Ainsi les conditions d'études et d'examens dans les universités suisses doivent être adaptées aux étudiant-e-s à besoins spécifiques. Les pratiques et réalités sur le terrain restent néanmoins très hétérogènes. La ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, espérée pour cette

législature (2011-2015), permettrait une meilleure mise en œuvre: par sa ratification, la Suisse s'engagerait à désigner au sein de son administration des structures de contact et de coordination de l'application des droits du handicap dans différents secteurs.

AD: Plus spécifiquement pour les étudiant-e-s, l'association AGILE a émis des recommandations pour les hautes écoles afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes avec un handicap. AGILE part du constat que la plupart des établissements présentent des obstacles pour les étudiant-e-s handicapé-e-s. Elle propose notamment de se familiariser avec le handicap, d'examiner l'application de l'égalité des chances, de créer un organe de coordination central, de compenser les inégalités, d'assurer l'accessibilité aux bâtiments, aux infrastructures ainsi qu'aux sites internet et autres offres digitales. L'AGILE recommande également de partager les expériences et les réussites.

Quels services existent dans les universités en Suisse et à l'étranger?

JB, SK: S'il existe en Suisse des initiatives et projets, voire même un bureau (Disability Office de l'Université de Zurich), c'est surtout dans les universités étrangères que de tels bureaux existent dans des formes abouties. Ces bureaux accompagnent les étudiants concernés, déterminent avec eux leurs besoins, assurent le suivi dans l'élaboration de documents de cours adaptés ou aident à la recherche d'un logement accessible. L'accompagnement (prise de notes, lecteur, etc.) est souvent assuré par des étudiant-e-s, formé-e-s aux questions du handicap.

AD: A l'Unil, les situations sont

traitées au cas par cas selon les demandes par les personnes référentes dans les différentes facultés, avec Mme Janz, adjointe à la Direction pour les Affaires étudiantes, comme coordinatrice. Différents services de l'Unil, Unibat et Unisep interviennent sur place, pour l'aménagement des places de travail ou des accès.

Comment le corps enseignant, les étudiants peuvent-ils contribuer à une meilleure intégration des personnes handicapées?

AD: Je suis convaincue que la rencontre entre les personnes présentant un besoin et les personnes soucieuses d'égalité des chances est positive. Elle permet l'émergence des besoins réels, l'évaluation des ressources à disposition et finalement la co-construction de projets qui ont toutes les chances d'être pertinents, cohérents et durables. •

Jelena Härginen



L'université européenne idéale en discussion à UNICA

Le réseau des universités des capitales européennes (UNICA) a tenu en octobre à Oslo sa septième Student Conference. Petit bilan en perspective de la prochaine édition, qui sera organisée par l'Unil en 2014.

UNICA est un réseau composé de 43 universités de capitales européennes. C'est une association dont l'ambition est de «promouvoir l'excellence académique, l'intégration et la coopération entre ses membres à travers l'Europe.» Dans ce but, UNICA organise, entre autres, une conférence d'étudiant-e-s, qui a lieu tous les deux ans dans une capitale européenne. Chaque université membre y envoie quelques étudiant-e-s discuter pendant trois jours de l'enseignement supérieur. L'Unil, qui contre toute attente représente la Suisse au sein de ce réseau, a donc envoyé dix de ses étudiant-e-s discuter de l'université idéale, sujet de la réunion, durant quatre jours à Oslo. Au programme: conférences et forums, discours officiels, réception à

l'Hôtel de Ville, apéritifs dinatoires, etc. Nous autres Lausannois-es partîmes donc le cœur plein d'espoir et le cerveau fertilisé des réflexions élaborées durant notre préparation. La suite fut une grande désillusion.

Si l'événement fut agréable et l'ambiance très bon enfant, les forums se révélèrent, pour une partie d'entre nous, très décevants. Les sujets étaient en effet mal calibrés: tantôt trop évasifs, tantôt trop techniques pour des participant-e-s insuffisamment préparé-e-s. Il était rare d'assister à une discussion fructueuse. Nous n'avons ni abordé des questions de fond sur la place des universités dans la société, ni donné d'avis sur des politiques concrètes comme les assurances qualité ou les cadres

nationaux des qualifications. Seul le forum sur la durabilité a donné de réels résultats. Certes, il a été intéressant d'en apprendre plus sur les conceptions que les étudiant-e-s d'autres pays se font de l'université. Cependant l'absence de perspective d'influence réelle et l'apathie des animateurs/trices des forums ont enlevé toute crédibilité aux débats.

Les politiques européennes de l'enseignement supérieur ne se décident pas dans les conférences d'UNICA, et les discussions qui ont pris place à Oslo ont presque dix ans de retard sur l'agenda politique européen. Il est un peu mesquin de fanfaronner que les étudiant-e-s sont consulté-e-s alors qu'on ne leur donne pas les moyens d'émettre un avis qui leur

soit propre: les participant-e-s devraient être mieux informé-e-s des enjeux réels d'un tel événement. Les conférences d'UNICA sont l'un des trop rares lieux de rencontre et de discussions entre les étudiant-e-s européen-ne-s. On ne peut donc qu'espérer que sous la houlette de l'Université de Lausanne la prochaine édition soit plus à la hauteur de la tâche qui lui incombe. Beaucoup peut déjà être gagné en ciblant plus les sujets de discussion, en donnant les moyens aux participant-e-s de mieux se préparer et en choisissant des animateurs/trices compétent-e-s et motivant-e-s. •

Etienne Kocher

Brèves FAE

Du nouveau au Bureau

Lors de l'AD d'octobre, deux nouveaux membres ont été élus au Bureau: Roman, étudiant en master en HEC, et Antoine, étudiant en master en droit. Roman a pris les rênes du dicastère politique cantonale et nationale de la formation. Il se prépare à de nombreux voyages à Berne et notamment pour diriger la délégation de la FAE à l'Assemblée des délégué-e-s de l'UNES du 16 au 18 novembre. Antoine a, pour sa part, pris la tête du dicastère campus, qui concerne la politique universitaire de la formation. Entre les différentes politiques facultaires, et le nouveau paysage suisse de la formation, gageons qu'Antoine ne s'ennuiera pas pendant les longues soirées d'hiver! Bienvenue aux deux nouveaux dans la famille FAE. •

Don du sang

La FAE et Ma Vie Ton Sang! organisent, les 4, 5 et 6 décembre prochain, le don du sang à l'UNIL. Il est de notoriété publique que les réserves de sang en Suisse sont très basses et, en période hivernale, ces réserves tendent à s'amenuiser encore. Les patient-e-s de nos hôpitaux souffrent de ce manque, et nombre de décès pourraient être évités si plus de personnes donnaient leur sang. Savez-vous qu'un-e polytraumatisé-e de la route peut avoir besoin jusqu'à 80 poches de sang pour être maintenu-e en vie? Dès lors, la FAE ne peut qu'encourager les membres de la communauté universitaire à donner un peu de leur sang lors de ces trois jours. Une magnifique collation sera gracieusement offerte aux donateurs/euses par la FAE. •

La CRUS publie ses priorités...

La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), association qui regroupe les recteurs/trices des universités suisses, a publié récemment ses priorités 2012-2015. Premièrement, elle entend mettre l'accent sur la mise en œuvre du cadre de qualification pour le domaine des hautes écoles suisses (un texte qui doit mieux définir les formations, les cursus et qui doit orienter les hautes écoles lorsqu'elles créent des cursus). Deuxièmement, la CRUS veillera à renforcer le bachelor en tant que cursus abouti et autonome et pas seulement préparant au niveau d'études suivant. Enfin, la flexibilisation des programmes et des cursus d'études constituera un thème prioritaire. •

Des milliers d'étudiant-e-s contre l'austérité

La crise a apparemment pour caractéristique de cristalliser différents mouvements de contestation. Il y a encore peu de temps, les étudiant-e-s québécois-es ont obtenu dans la rue que l'on n'augmente pas leurs taxes d'écolage. A Madrid, comme dans une dizaine de villes d'Espagne, des milliers d'étudiant-e-s et de lycéens ont défilé dans la rue, brandissant des pancartes réclamant «une école publique de tous, pour tous». Comprenant que la formation est la première touchée par les plans d'austérité (baisse du budget et hausse des taxes d'études) les étudiant-e-s n'ont pas hésité à manifester leur mécontentement. Les étudiant-e-s suisses, non épargné-e-s par ce phénomène, ne sont pas encore descendu-e-s dans la rue pour protester contre cette politique. •

MM



Marre d'étudier, besoin d'une pause?

Se lancer dans la vie d'étudiant et d'étudiante est un stress et un rush permanent, tout comme d'apprivoiser la structure et la complexité du campus. *L'auditoire* s'est penché pour vous sur ces lieux discrets et douillets qui vous permettront de vous ressourcer.

« La sieste est une courtoisie que nous faisons à notre corps exténué par le rythme brutal de la ville. » (Dany Laferrière)
Qu'elle soit turbo, réparatrice, courte, longue ou même crapuleuse, les bienfaits de la sieste ne sont plus à prouver. Elle déstresse et permet de recharger les batteries. Installez-vous confortablement, posez votre tête, fermez les yeux et commencez à ralentir votre respiration. Avec l'expérience, vous arriverez à vous évader au bout de deux ou trois minutes. Mettez-vous une alarme pour plus de sécurité. A votre réveil, vous constaterez les bienfaits de cette pause. Vous en aurez forcément besoin au cours de votre cursus, et certains lieux de repos vous échappent peut-être toujours. Pour vous aider à mieux vivre vos études, *L'auditoire* a parcouru les bâtiments du campus jusque dans leurs moindres recoins et vous propose, sans être exhaustif, quelques lieux à tester.

Amphipôle: le banc



Un classique à portée des fesses, pour ceux et celles qui n'ont que quelques minutes à s'accorder entre deux changements d'auditoire. Toutefois, pensez à prendre une petite laine pour vous couvrir (attention aux courants d'air) ou plus simplement poser votre tête. Il est vrai que la dureté du support tendra à limiter la durée de la sieste, mais c'est toujours ça de pris.

Amphipôle: le canapé secret



Il était une fois un petit canapé dissimulé au bas d'un escalier, dans un recoin sombre et discret. Il est presque ignoré de tous, car le chemin qui y mène est secondaire, peu fréquenté, même tortueux. Conseillé aux amoureux et amoureuses timides qui aiment se réunir dans un partage tendre et tranquille. Il n'attend que vous pour dépasser vos limites; osez!

Anthropole: le hamac de la CAP



Entre deux étages, entre deux mondes, la Cafétéria autogérée permanente vous propose le Siestator 3000. C'est probablement ce qui se fait de mieux à l'Unil, ce qu'on aimerait avoir en kit à installer n'importe où, surtout à la BCU entre deux dossiers de droit constitutionnel. Attention, prévoyez une limite à votre sommeil, sinon c'est le sécuritas qui vous réveillera à 23 h.

EPFL: Rolex Learning Center



Impossible de faire l'impasse sur les poufs multicolores de la Vague. C'est un lieu pratique pour travailler (ouverture 7 h - 23 h) et mythique pour se reposer. L'endroit est apaisant, on s'y sent flotter et planer, idéal pour rejoindre les bras de Morphée. Vraiment, au Rolex, tout n'est que calme, luxe et volupté.

Génopode: le canapé de l'exil



Là où vos potes ne vous dérangeront jamais, sauf si vous connaissez des alchimistes. L'endroit est agréable, le support est confortable, il y a même des plantes vertes! Inconvénient majeur: pour pouvoir être tranquille il est nécessaire de marcher jusque tout là-bas.

Dans les sous-sols de l'Internef: la salle de méditation



A ne pas confondre avec la morgue, ni avec un caisson d'isolation; n'oubliez pas non plus de demander la clé à la BCU. Vous y trouverez pour vous installer confortablement: tapis de sol et de prière, petits coussins, lumière tamisée et bougies pour l'ambiance. Il est possible aussi que vous y soyez invité, à ce moment-là sachez où vous mettez les pieds.

Ce n'est ici qu'une présentation édulcorée qui cache une multitude d'autres alternatives pour siester. Car les critères d'un bon repos sont le calme, le confort, la sérénité et de nombreux endroits répondent à ces exigences. Ajoutons à cela toutes les possibilités extérieures qui s'offrent à vous dès que le soleil pointe le bout de son nez et que le mercure dépasse un certain nombre de degrés. D'autre part les avantages d'un bon lieu de sieste conviennent aussi au développement d'un travail productif, notamment pour tous ceux et celles qui cherchent une alternative à la BCU. Le chemin est ouvert, partez à l'exploration afin de trouver votre bonheur! •

Une croissance sans limite?

Lorsque l'on erre dans les couloirs de l'Unil, il n'est pas rare d'entendre la même plainte à propos de la croissance du nombre d'étudiants. Mais qu'en est-il vraiment? L'auditoire a enquêté, afin d'éclaircir les tenants et aboutissants de cette augmentation.

En observant les chiffres transmis par le Service des immatriculations et inscriptions de l'Unil, nous pouvons remarquer que le nombre d'étudiants et d'étudiantes n'a cessé de croître depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Ce dernier est passé de 9'868 en 2001 à 12'756 au 30 octobre 2012, représentant une augmentation de près de 3'000 étudiants.

Une augmentation bienvenue

Interrogée sur le sujet, Danielle Chaperon, vice-rectrice de l'Université de Lausanne, affirme que cette augmentation n'est en rien le fruit d'une politique particulière de la direction, du moins en ce qui concerne les baccalauréats. Les maîtrises faisant, quant à elles, l'objet d'une politique un peu plus proactive, mais ne rapportant que peu de nouveaux étudiants. La vice-rectrice tient aussi à nuancer cette croissance, du fait que cette dernière n'est ni linéaire ni exponentielle. A mi chemin entre le recteur de l'EPFZ, qui milite en faveur d'une restriction d'accès plus forte à l'enseignement supérieur, et l'Académie suisse des sciences, qui souhaiterait voir 70% de la population détenir un titre du tertiaire en 2030, Danielle Chaperon estime que le nombre de diplômés et de diplômées dans le secteur tertiaire pourrait et devrait être accru. Dans de nombreux domaines, notamment celui de la médecine, la Suisse est toujours à la recherche de nouveaux diplômés: «On suce le sang de toute l'Europe pour leur voler leurs médecins!» s'exclame la vice-rectrice. Ainsi cette augmentation est vue d'un œil plutôt bienveillant de la part de la direction de l'Unil.

Un encadrement adapté...

L'augmentation du nombre d'étudiants, bien qu'irrégulière, est un fait

indéniable. La question qui se pose maintenant, est de savoir si elle a été et si elle est toujours bien encadrée. Au niveau du canton, des crédits extraordinaires ont été alloués pour la construction du nouveau bâtiment des géosciences, le Géopolis, permettant ainsi aux Facultés des SSP, FGSE, HEC et lettres d'être plus à l'aise dans leurs locaux. Au niveau de



l'Université, des fonds supplémentaires ont été débloqués pour les facultés aux plus grands taux de progression. La Faculté de droit, par exemple, a pu doubler plusieurs des cours obligatoires de première année de baccalauréat.

... mais qui doit être amélioré

Cependant, de nombreuses plaintes subsistent encore quant au manque de places lors des cours ou des séminaires. Une étudiante en HEC nous confie devoir venir au minimum une heure avant le début de ses cours pour avoir une place assise. La vice-rectrice, consciente de ce problème, pense qu'il faudrait réduire le nombre de cursus uniques, tels ceux des filières de droit et d'HEC, afin de répartir les étudiants de première année sur plusieurs cours, réduisant les effectifs. Cette solution ne semble pas faire l'unanimité. Le professeur Mustaki, enseignant le droit en HEC, trouve important d'avoir un tronc commun avant

les spécialisations diverses. Cet enseignement commun, explique le professeur, permet d'«avoir des personnes avec des orientations et des intérêts différents dans un même cercle» rendant possible la «confrontation des idées». Le fait d'avoir plusieurs centaines de personnes assistant à ses cours ne semble pas non plus le déranger. Bien au contraire,

ce dernier y voit un avantage: ces cours à cinq ou six cents sont d'excellents exercices pour les étudiants, car ce sont les seuls cours où ils sont amenés à défendre une position et à traiter un cas devant un public aussi large.

Ainsi il semble y avoir un fossé infranchissable entre la direction et le corps enseignant d'un côté et les étudiants de l'autre. Les premiers, ne voyant que les aspects positifs de cette croissance, l'accueillent à bras ouverts, alors que les seconds en subissent les conséquences. En effet, avec une augmentation autour des 4,5% cette année, certains cours sont surpeuplés et l'affluence dans les métros et les cafétérias explose aux heures de pointe. Ne serait-il pas temps de prendre des mesures plus appropriées? •

Delphine Gasche

Diaries of Lausanne

Diaries of Lausanne, la vie lausannoise à travers les yeux de plusieurs individus.

Deux filles, un master en journalisme et un projet à réaliser. C'est lors d'une discussion qui dévie dans le train que Thy et Jade, mordues de culture en tous genres, décident de créer un blog. *Diaries of Lausanne* sera artistique, oui, mais pas de façon quelconque. Les deux étudiantes ne rédigent pas elles-mêmes les publications. «Pour chaque événement, spectacle, concert, expo ou autre nous laissons la parole à un passionné, une personne lambda ou un acteur à proprement parler de la manifestation», explique Jade.

Le site propose, à la façon d'un journal intime, un éclairage sur des événements aussi divers qu'originaux. Textes simples, photos soignées, c'est la recette choisie pour promouvoir ce qui fait la richesse de l'offre culturelle de la ville.

Alors que Thy trempe depuis quelques années déjà dans la vie artistique lausannoise et a un frère comédien, Jade, elle, y débarque voilà trois ans... Elle ne cesse depuis de s'émerveiller «de cette métropole hyperactive».

La parole aux passionnés

Côté pratique, si la plate-forme regorge d'avantages («facilité d'accès et faible coût de production», commente la rédactrice), c'est bien l'aspect interactif que les jeunes femmes souhaitent désormais développer. «Il faut que nos lecteurs, de tous horizons, interviennent toujours plus. D'ailleurs, toutes les personnes qui veulent nous accompagner sont les bienvenues!» précise-t-elle. •

Valentine Zenker

<http://diarieslausanne.blogspot.ch/>



Agenda

Sur le campus

Événement	Lieu	Date
Table ronde Amnesty International «L'asile»	Anthropole	13 novembre 17h30
Yoga du rire	Anthropole 1018	13 novembre
Séminaire «Jeunes, alcool et espaces publics»	Bibliothèque de l'IUHMS	14 novembre 17h
Conférence «Plaidoyer pour L'Europe»	Internef 263	16 novembre
Zatellig	Sat et Zelig	21-22 novembre
Cours public «Modèle de l'agriculture»	Amphimax	8 novembre 18h
Don du sang	Anthropole, devant 1031	5 décembre
Tango midi	Foyer du bâtiment SG de l'EPFL	tous les mardi midi



November

Du 1er au 30 novembre International

Chaque année au mois de novembre, Movember propose aux hommes de tous les pays de se laisser pousser la moustache durant un mois. Initié en 2003 en Australie, l'événement a pour but une démocratisation des maladies masculines. En d'autres termes, la moustache se veut un pendant du ruban rose féminin. A Lausanne, c'est The Medstache, fondé par des étudiants en médecine, qui se charge de l'organisation de Movember. Ils vous proposent plusieurs soirées dans la région autour de ce combat. Plus d'infos sur www.movember.com et la page facebook de The Medstache. •

En ville

Événement	Lieu	Date
Metropop	Salle Metropole	8-10 novembre
Pièce «L'atelier Volant»	Vidy	14-24 novembre
Marc Bonnant «Les grands procès de l'Histoire»	Boulimie	15-17 novembre
Festival Bach	Lausanne	28 octobre - 24 novembre
Miss Ming et les poésies soniques	CityClub Pully	24 novembre
Mark Lanegan	Les Docks	27 novembre
Ladylike Lily	Bleu Léopard	29 novembre
Les Urbaines	Lausanne	30 novembre - 2 décembre
Regards neufs: projection pour malvoyants	Pathé Flon	2 décembre
Soirée Slam	Le Bourg	5 décembre
Forum Opéra «Orphée»	Opéra de Lausanne	6 décembre
Imany	Les Docks	11 décembre
Label Suisse	Docks, D!, Romandie, Bourg	14-15 décembre



Bourse aux disques

*11 novembre de 9h à 16h
Salle du Collège-Lac, Villeneuve*

A l'heure du numérique, le vinyle connaît un *revival* inattendu. Pour preuve, ce dimanche 11 novembre se tiendra la 4^e Bourse aux disques Riviera-Chablais, un des nombreux événements à proposer aux collectionneurs ou simples amateurs passionnés un large choix des précieux disques noirs. Une dizaine de marchands et marchandes spécialisés seront sur place avec leurs vinyles d'occasion et de collection. Un événement à ne pas manquer! •



Le « juste » prix des événements

A quoi participe-t-on concrètement quand on achète un billet? Les sociétés d'organisation d'événements musicaux tentent-elles de maintenir leur tarif à des prix bas? Comment le bénévolat, toujours plus en vogue, sait-il se faire indispensable?

Anatomie d'un billet

Le rapport entre le budget des sociétés d'organisation et la vente des billets peut s'expliquer par le modèle financier des grandes manifestations musicales.

L'argent investi lors de l'achat d'un billet est réparti en deux fonctions distinctes: les frais de l'organisateur et le bénéfice réalisé par celui-ci. Les premiers comprennent 10% de taxe de billetterie, 10% pour la Suisa qui gère les droits d'auteur, 35% pour les frais de production et 45% pour le cachet de l'artiste. Ils ne seront couverts que si l'organisateur vend au moins 80% des billets. C'est sur le reste des entrées que se fait le bénéfice.

Le prix du billet dépend de différents critères qui varient en fonction du type d'événement et de son envergure: les cachets des artistes, le niveau de service (dispositif de sécurité et d'accueil, personnel), les conditions techniques (frais d'infrastructures).

Au niveau d'un concert en club, comme aux Docks par exemple, l'infrastructure a une grande importance. Mais c'est surtout la variation des cachets, des frais de production et du personnel employé qui a un plus gros impact.

Un prix bas, une priorité pour tous?

Le succès des manifestations musicales est incontestable. Les festivals et la possibilité qu'ils donnent de profiter de divers styles musicaux en une soirée, ainsi que l'accès à un camping en période estivale, ont créé un engouement croissant pour cette sorte d'événements. Malgré cet essor, un coût modéré est indispensable. Un rapport qualité-prix à respecter dans la valeur du billet se discerne dans le fonctionnement des festivals interrogés. Christophe Platel, l'un des responsables de

Paléo, parle même d'une politique des prix menée continuellement. Etant une association à but non lucratif, le festival ne pourrait pas se permettre une trop forte augmentation des prix, malgré la vente en temps record des billets. Chacun tient à rester attractif et accessible à tous. Pour les Docks, un prix bas représente aussi un impératif. Il est cependant moins facile de jongler entre les cachets des divers artistes pour les concerts en club. Les groupes sont parfois exigeants et les organisateurs et organisatrices n'ont pas toujours leur mot à dire. Dans le même ordre d'idée Opus One dit aussi avoir une marge de manœuvre très réduite. Selon son porte-parole, même si un bas prix est toujours le but en soi, de nombreux facteurs ont leur rôle à jouer, tels que la spécificité de l'artiste, le type de public visé, les cachets attendus et l'attractivité de l'artiste.

Festival gratuit vs festival payant

L'augmentation du nombre de scènes gratuites fait-elle de l'ombre aux événements payants? Sébastien Vuignier, directeur de TAKK Productions, dans l'émission *Mise au point*, pense plutôt que «les festivals se nourrissent les uns des autres.» Les scènes gratuites comme celles de la Fête de la musique agissent comme des tremplins pour les nouveaux artistes, qui leur permettent de se faire connaître et se retrouveront sûrement par la suite sur les scènes de festivals payants.

Si les manifestations couvrent une partie de leurs frais grâce au sponsoring et au mécénat (respectivement 15 et 7% pour Le Chant du Gros), les événements gratuits en plein air tels que le Festival de la Cité fonctionnent pour la majeure partie grâce aux contribuables: 32% de subventions publiques, 36% de soutiens externes (loterie, sponsoring,



Céline Brichet

fondations), les 32% restant proviennent des recettes propres (marketing).

Le bénévolat, un avantage pour tous

Pratique de plus en plus répandue, le bénévolat va de pair avec la prestation musicale. Ses avantages sont multiples. Ce procédé a une influence directe sur le prix des billets. Recouvrant le montage et le démontage des infrastructures, la sécurité ou encore la restauration et les bars, les bénévoles semblent indispensables. Ils représentent une image qui s'est intégrée à la vision des festivaliers. Leur vitalité crée une ambiance, «un accueil exceptionnel» rapportent les organisateurs et organisatrices eux-mêmes. Leurs liens avec les volontaires sont forts, permettant une grande qualité de l'organisation. Non payés, parfois dédommagés, ayant accès gratuitement aux concerts, recevant boissons, T-shirts; le bénévolat est devenu accessible à tous et bénéfique pour tous. Le porte-parole du Chant du Gros, conscient de l'impact positif qu'ils ont sur le festival, va jusqu'à affirmer que de telles manifestations, en

Suisse, seraient impossibles sans eux. Les Docks, eux aussi, collaborent avec des bénévoles. Opus One représente l'exception.

L'organisateur d'événements doit payer tous ses collaborateurs. Un festival et un concert n'ayant pas le même fonctionnement général, les visées sont différentes. Cela se ressent dans leurs pratiques.

Quand on achète un billet, on participe aux différents frais orchestrés par la prestation de l'artiste mais aussi aux coûts de production et d'infrastructures. Ce sont ces différents facteurs qui fixeront le prix du billet. Si ce que l'on paie varie et peut augmenter, les organisations d'événements tentent de mettre des barrières aux prix pour rester accessibles au plus grand nombre. Le bénévolat, présent dans une grande partie des manifestations musicales de Suisse romande, est l'un des éléments qui permettent d'amoinrir les frais importants de celles-ci. •

Coraline Kaempf, Maude Thierry

LUFF: quand art subversif rime avec censure

Cette année, le Lausanne Underground Film & Music Festival a proposé de faire (re)découvrir des films provenant des blocs communistes ayant subi la censure.

Un régime de censure peut, paradoxalement, avoir un côté positif sur la création: les artistes, pour réussir à critiquer la société dans laquelle ils vivent, doivent trouver des formes narratives et esthétiques novatrices afin de cacher leurs intentions. Ils renouvellent ainsi leur art, par exemple à travers de nouvelles formes de narration. Cependant, mettre en cause le système de biais plutôt que de front ne suffit pas toujours à éviter les foudres de la censure. C'est ce qu'ont expérimenté les quatre films projetés à la section Anarchy in Marxlands du LUFF. Tous les quatre proviennent d'anciens blocs communistes, ont été réalisés entre les années 1960 et 1970 et ont subi la censure, que ce soit pour des raisons politiques ou sociales. Ces



œuvres censurées pour leur «côté provocateur» ont grandement intéressé Daniel Siemasko, programmeur de cette section. Ce dernier a trouvé important que «chacun des films porte des thématiques propres», permettant ainsi d'obtenir «une palette générale de thèmes dérangeants de l'époque». *Daisies* est réalisé par une figure de la Nouvelle Vague tchèque, Vera

Chytilova. La cinéaste y fait le portrait de deux jeunes filles libres de toute convention, ne respectant rien, que ce soit les hommes, les travailleurs ou la nourriture. C'est d'ailleurs ce non-respect pour des valeurs chères au Parti communiste qui a valu à l'œuvre d'être censurée. *Hands up!*, le quatrième film de Jerzy Skolimowski, est une triste mise en abyme de la propre vie du réalisateur polonais, puisque l'image d'un Staline à quatre yeux a provoqué le bannissement des étudiants et des étudiantes à l'intérieur du film aussi bien que celui du réalisateur lui-même. Un autre film tchécoslovaque, *The Cremator*, prend la forme d'un conte fantastique. Un «bon moyen», selon Daniel Siemasko, pour cacher un message s'opposant

au régime en place. Cela ne l'aura pourtant pas fait passer entre les mailles de la censure à cause du rapprochement fait par le réalisateur entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne nazie. Enfin, le film du yougoslave Dusan Makaejev aura réussi à mettre l'Occident et le bloc communiste d'accord, puisque son *Sweet Movie* a été censuré dans presque tous les pays. En cause: «des scènes de scatophilie et de pornographie infantile». La section Anarchy in Marxlands a donc permis non seulement de voir des films aux formes très inventives, mais aussi de comprendre une société sous censure. •

Sarah Sidman

Après le cinéma parlant, le cinéma audio-décrit

Regards neufs, un projet créé en 2011, ouvre l'accès des cinémas Pathé de Lausanne aux personnes malvoyantes, par l'intermédiaire de l'audio-description. L'auditoire vous présente ce projet.

L'audio-description est disponible depuis longtemps sur DVD, mais beaucoup moins en salles de cinéma. Pour pallier ce manque, l'association Base-Court a profité de son partenariat de longue date avec les cinémas Pathé pour lancer le projet «Regards neufs», qui propose aux personnes malvoyantes un matériel adapté, constitué d'un boîtier et d'une oreillette. Actuellement, une vingtaine de personnes en Suisse romande se rendent régulièrement à ces séances.

Mais de quoi s'agit-il exactement?

«L'audio-description complète les dialogues et la bande sonore d'un film afin qu'il soit accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Il s'agit donc de raconter, de façon neutre, les éléments visuels afin que celles-ci puissent suivre

mentalement l'action», explique Bruno Quiblier, directeur de l'association Base-Court qui a lancé le projet. Ce dernier est géré par deux personnes salariées à l'année et quelques aides ponctuelles, et reçoit le soutien d'institutions diverses, dont la Loterie Romande, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants ou encore la Ville de Lausanne.

Les activités de «Regards neufs»

Du point de vue technique, l'audio-description est produite dès que possible par l'association elle-même. Celle-ci bénéficie en même temps de partenariats avec des associations et des distributeurs de films français, ainsi qu'avec la RTS. Grâce au boîtier, distribué gratuitement, les personnes malvoyantes et aveugles ont accès aux séances normales; à noter que le

billet de l'accompagnant ou de l'accompagnante est offert pour faciliter les déplacements dans les salles obscures. Mais «Regards neufs» a également mis en place des séances mensuelles durant lesquelles sont projetées des reprises et où l'audio-description est directement diffusée dans la salle.

«Un festival de l'audio-description est en préparation»

Selon Bruno Quiblier, «ce procédé est souvent plus confortable pour les personnes concernées et permet de sensibiliser les voyants en leur faisant découvrir en quoi il consiste.» Les plus jeunes ne sont pas non plus oubliés puisque «Regards neufs»

propose des films pour enfants, comme par exemple *Titeuf*.

A la conquête de la Suisse

En ce qui concerne l'avenir, «Regards neufs» travaille sur plusieurs projets: tout d'abord, l'extension aux cinémas Pathé de Genève, prévue pour septembre 2013, puis à long terme, l'implantation sur tout le territoire suisse. Un festival de l'audio-description est également en préparation pour la rentrée 2013 «avec des avant-premières de longs métrages, des rencontres avec des réalisateurs, des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les voyants», comme le présente le directeur de Base-Court. Un avenir lumineux donc. •

Alice Chau, Cristina Eberhard



Le Bleu a soufflé ses 20 bougies

Octobre 1992, le Bleu Léopard ouvrait ses portes aux Lausannois et Lausannoises. Vingt ans après, notre étrange reptile compte parmi ces lieux cultes de la capitale vaudoise. L'auditoire lui rend hommage.

C'est un jour d'automne, le ciel obscurci et la pluie qui menace de s'abattre. Malgré le temps, une terrasse, à l'angle des rues Langallerie et Enning, ne désemplit pas. Sous le regard des passants, quelques verres à moitié vides, une bande de potes et des rires qui s'échappent. Nous entrons par la porte principale, levée du rideau bleu, et un chaleureux décor se dévoile. De la musique en toile de fond, une salle qui déborde de bonne humeur et des conversations qui se mélangent: bienvenue au Bleu Léopard. Nous ne parlons pas d'un animal au singulier, celui-ci a plus d'un atout entre ses pattes. Un bistrot à la texture raffinée et au bar épuré, nos heures perdues à siroter un verre entre amis, une rencontre providentielle aux abords du comptoir ou un café autour d'un rendez-vous d'affaires. A l'heure du repas, les affamés n'en sortiront que repus. C'est un voyage culinaire haut en couleur que l'on nous propose: la légendaire salade du Léopard ou un tartare japonais? Peut-être un saumon de Norvège ou un classique Burger du Bleu? Pour le dessert, crème brûlée à la fée verte ou glace Jamaïque? Dimanche, ce sera le traditionnel brunch, excellent remède pour se remettre du week-end. Bref, que du régal, une carte qui saura satisfaire aussi bien les dégustateurs et les dégustatrices les plus pointus que les budgets les plus serrés.

La nuit se lève, mais notre léopard n'est pas du genre à se coucher tôt. Les lampadaires de la ville, le ballet des voitures et la danse incessante des feux de circulation qui éclairent ses fenêtres. Que de beau monde, et ce n'est pas le peuple qui manque. Tandis que minuit approche, la Cave nous ouvre ses portes. Attention à ne pas perdre la tête dans cette descente enivrante, nous ne savons



jamais sur qui nous pourrions tomber dans ces mythiques escaliers en colimaçon. Une dernière porte et la fête s'ouvre à nous. Emportés par un rythme venu d'un autre temps, dans ce décor industriel, murs en pierre et autres colonnes de fer. Mais attention, nous ne faisons pas que danser à la Cave. On s'y rend pour assister au concert de son futur artiste préféré et même pour se faire les abdos avec la crème de l'humour local.

David Lalonde, directeur de la Cave, nous livre ses impressions. Quand nous lui demandons de parler du caractère spécial du Bleu: «Son âge, le fait d'avoir 20 ans, qui en fait un des lieux les plus vieux de Lausanne. Plusieurs générations s'y sont succédé»; de sa Cave, «la plus grande petite salle de concert de Lausanne»; de sa philosophie: «Nous nous efforçons de trouver un équilibre entre la scène locale, les valeurs montantes suisses et les coups de cœur internationaux». Et de sa magie: «La richesse de ce qu'elle apporte tant au niveau de sa programmation que de sa situation en plein centre de Lausanne.»

Un livre d'or en témoigne: du souvenir indélébile («Le Bleu de mes années d'insouciance et heureuses,

j'ai chanté et dansé pendant une soirée inoubliable»), à la rencontre inattendue («A mon mignon lion d'hier soir aux cheveux courts...») ou à l'occasion simplement ratée («Mes excuses à la spécialiste «coin-coin» que je n'ai pas pu connaître durant soirée message du mardi, j'ai dû partir comme un voleur pour cause voiture mal garée!«).

Le Bleu est de ces endroits qui ont construit l'identité de Lausanne, et plus de vingt ans après son ouverture, il conserve sa jeunesse et son dynamisme, toujours prêt à nous surprendre. Un endroit aux facettes multiples et rempli de magie. Et à l'heure même où je vous écris, j'y croise une amie d'autrefois. Sacré Bleu! Nous te souhaitons un joyeux anniversaire et plus si affinités!

Retrouve l'intégralité de l'interview sur www.auditoire.ch •

Allan Cueto

Graffitis au musée

La fondation Speerstra à Apples ouvre ses portes.

Peut-on encore parler de graffiti sans la surprise de son jaillissement, en plein sur un mur vierge, sur la rame d'un métro, entre aujourd'hui et la veille, sans l'imperfection de son support, sans son éphémère, sans son anonymat, sans son contexte illégal de production? Le discours s'accommode de ces hésitations et parlera de post graffiti lorsque le graffiti épouse la toile. Le mot n'est pas nouveau, il s'en expose depuis les années 1970 et le concept fait même l'objet de commandes publiques. Mais à déambuler dans les vastes salles du musée, malgré l'aspect industriel de l'endroit, il m'a semblé qu'on niait la racine de cet art en substituant à son caractère intempestif le vide, l'artificiel et le sérieux d'une galerie. L'*eidos* du graffiti est indéfinissable. Son geste libre, son impureté, son refus de communiquer (n'est-il pas illisible pour le non initié?) accomplissent la négation du dogmatisme. En sortant du musée je me pris à concevoir une écriture en forme de tag, extrêmement stylisée, aux couleurs magenta et fleur de soufre, je pensai à celle des rappeurs, ces mots me revinrent en mémoire: «Certains étaient là pour exprimer un cri, d'autres comme moi juste par appétit.»

Visitez la collection permanente ainsi que l'exposition temporaire «Philip King» jusqu'au 23 décembre, du vendredi au dimanche, de 10h à 18h.

Plus d'informations sur le site: www.fondation-speerstra.ch •

Samuel Estier

Chroniques Deluxe

Musique, cinéma, littérature, bande dessinée, sites internet... L'auditoire vous propose à chaque numéro de découvrir quelques perles rares. De la culture à consommer sans modération.

«La résistible Ascension d'Arturo Ui» d'après Bertolt Brecht

Théâtre de Vidy



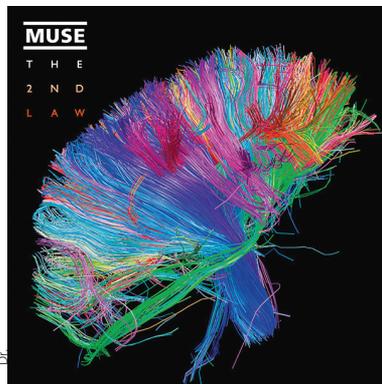
Mario del Curro

La compagnie Gianni Schneider, habituée des textes de Brecht, montre une nouvelle fois son savoir-faire en offrant une remarquable performance de *La résistible Ascension d'Arturo Ui*. Outre l'interprétation brillante des dialogues incisifs de l'auteur allemand, c'est la mise en scène qui frappe le public. Sur la scène, il n'y a rien... excepté une colonne et un musicien. Et encore! Ce dernier est à peine visible. Toutefois cette absence de décor est rapidement palliée. Les projections de courts films ou d'images sur la colonne et le mur de fond, ainsi que la plaque tournante centrale sur laquelle évoluent les personnages, instaurent une continuelle mobilité. A côté de ce décor visuel, il y a le «décor auditif» amené par le musicien. Celui-ci ravit l'ouïe avec des airs entraînants dignes des plus grands films d'action. Le public ne s'ennuie donc jamais, car son esprit est constamment sollicité - que ce soit visuellement ou auditivement. Ainsi, il n'y a pas besoin de connaître Brecht ou sa pièce pour apprécier le spectacle, car c'est avant tout un spectacle pour les yeux et les oreilles! •

The 2nd Law

Muse

Disons-le d'entrée, *The 2nd Law* manque cruellement de panache et d'homogénéité. Bien que Muse cherche à élargir ses horizons musicaux, il en résulte une tambouille fade et peu inspirée. Difficile de supporter les maladroits bruitages électro de *Madness* ou du pompeux *Follow Me*, dont l'écoute provoque un mal de tête inéluctable.



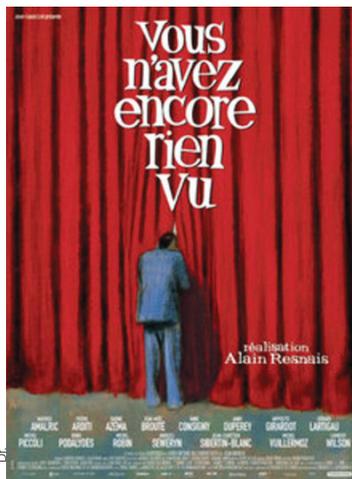
Difficile de ne pas déprimer face à un étalage de niaiseries avec *Explorers*. Difficile de ne pas se sentir trahi au plus profond de soi-même en découvrant *Unsustainable*, titre déployant sans scrupules et sans finesse un épouvantable dubstep (ils ont osé!). Pourtant, entre deux incongruités, quelques perles témoignent de l'existence de restes d'éclairs de lucidité chez le groupe britannique. L'album profite d'une superbe entrée en matière avec *Supremacy*, qui nous assène de vrombissantes sonorités, cadencées à un rythme quasi guerrier. Le subtil *Animals*, dont l'intensité s'envole en crescendo, se déguste quant à lui avec saveur. On retiendra également un funky *Panic Station* qui rappelle les mélodies d'un Stevie Wonder.

Pas complètement mauvais, mais trop incohérent et lisse, ce sixième opus ne marquera sans doute pas les mémoires. Muse, où vas-tu? •

D.G.

Vous n'avez encore rien vu

Jean Resnais



Vous n'avez encore rien vu, titre intrigant de la part d'un nonagénaire au passé si fructueux. Alors, ironie ou défi réussi de l'artiste? Adeptes depuis longtemps d'un surréalisme affirmé, c'est avec talent qu'il remet au goût du jour l'œuvre d'Anouilh *Eurydice*. Réunis dans une salle par un réalisateur récemment décédé, les comédiens et les comédiennes assistent à la projection d'une représentation de ladite pièce. Simple prétexte à une nouvelle interprétation d'un rôle qu'ils n'ont jamais quitté. Le rideau se lève et nous replongeons avec délectation dans ce mythe des amants malheureux. Mais l'interprétation se doit d'aller chercher plus loin. C'est avant tout une mise en scène de sa propre mort que Resnais vit à travers ce film. L'ambiance n'y est pourtant pas lugubre. Au contraire, le talent des acteurs la rend envoûtante. Avec les deux couples Lambert Wilson/Anne Consigny et Pierre Arditi/Sabine Azéma dans les rôles d'Orphée et Eurydice, Jean Resnais nous livre, incontestablement, une œuvre aboutie, à l'image de sa carrière. Alors certes, nous n'avons encore rien vu. Mais une chose est sûre, on en redemande. •

I.T.

Midnight Midnight

My Heart Belongs to Cecilia Winter

Un son plus riche, plus ample, plus ambitieux: le cœur du trio zurichois a grandi. S'ils rêvent toujours, les songes de My Heart Belongs to Cecilia Winter ne sont plus suppliants, angoissés et introvertis mais sont devenus percutants, plus nuancés, marquant le passage à la vie adulte où «la clarté devient plus claire, l'obscurité plus obscure».



L'instrumentation repart des mêmes bases qui font la spécificité du groupe: des lignes musicales versées dans le pop-rock, simples et entêtantes, même si moins minimalistes, mais qui servent la complicité lyrique entre la voix écorchée de Thom Luz et celle, douce et aiguë, de Betty Fischer. Le tout rehaussé de la sonorité du célesta, instrument à mi-chemin entre le glockenspiel et le piano. Si certains passages semblent familiers aux oreilles, le groupe a toutefois gagné en puissance, en tessiture, se renouvelant dans l'emploi de nombreux claviers.

Que le trio se rassure, il a su vaincre la pression et les attentes: le public, après le coup de foudre d'un premier disque plus qu'encensé, s'engagera dans une histoire d'amour devenue mature et affirmée. •

A.C.

L.T.



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3						■				
4										■
5								■		
6						■				
7				■						
8		■					■			
9										
10				■						

Horizontal

1. Non sans goût. 2. Devîntes mousse. 3. Il risque de faire des bouchons. Habille. 4. Partisan de Lincoln. 5. Sans domicile digne. Dans le marbre. 6. Couvert de glace. Pour le voyage ou pour le trip. 7. Néant sans fin. Faite de métaphores. 8. Pays à l'endroit, mais ville en verlan. Tête d'enterrement. 9. En dehors des rêves. 10. Lentille. Fameux palais de Hollande.

Vertical

1. Ancienne garniture. 2. Draperie. Erbium. 3. Otâmes de leurs sommes. 4. Homme de valeur. Egal à sa moitié. 5. Soumis. 6. Pas encore nu. Immunoglobuline. Douceur. 7. Agglutinera. Le début d'un mythe. 8. A ses raisons et ses secrets. Plus très fraîches. 9. Fonction exponentielle égale à sa dérivée. 10. Le soleil s'y lève à l'envers. Gâtée.

Solutions

Horizontal
1. Elégamment. 2. Naviguâtes. 3. Liège. Sape. 4. Unioniste. 5. Malloge. RB. 6. Iglou. Rail. 7. Néa. Imagée. 8. Mail. Ent. 9. Réellement. 10. TSE. Blette.
Vertical
1. Entlunure. 2. Lainage. Er. 3. Eveillâmes. 4. Gigo. Al. 5. Agenouille. 6. Mu. Ig. Miell. 7. Massera. My. 8. Etat. Agées. 9. Népérène. 10. TSE. Blette.

Par Alexis Rime

CREDIT SUISSE

viva
Prestations bancaires attractives – découvrir davantage

Mes finances sous contrôle. Et «Don't Stop the Music» dans les oreilles.

Les nouveaux paquets de prestations bancaires Viva pour les jeunes et les étudiants donnent accès gratuitement aux offres attrayantes de l'univers Viva pendant 1 année.

credit-suisse.com/viva

Inclus:
Accès illimité à l'Universal
Music Streaming

Les paquets de prestations bancaires Viva sont des prestations de Credit Suisse AG et n'ont aucun lien avec Viva Media GmbH, Berlin. Viva Media GmbH, Berlin, n'assume aucun engagement et aucune responsabilité quant à la distribution de ces paquets de prestations bancaires. Vous trouverez des informations détaillées relatives à l'étendue des paquets de prestations Viva sur credit-suisse.com/viva.
Copyright © 2012 Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées.



PORTFOLIO



IL EST grand... IL EST méchant... IL EST affreux... ET IL PUE!!!... C'EST LE... C'EST LE...

GRAND, MÉCHANT, AFFREUX...



qu'il est pas beau qu'il est

pas beau qu'il est pas beau

FUMEUR

UNE HISTOIRE VRAIE

qui pue

(il a des dents jaunes et une très mauvaise santé)

(ET UNE MAUVAISE HALEINE)

(ET IL A DES CERNES)

LA NANABA

UN BEAU JOUR...

SALUT LA GENTILLE PETITE NON-FUMEUSE!

SALUT. ET MOI JE SUIS LE GRAND MÉCHANT FUMEUR QUI PUE ET JE VAIS T'ENNEMER TRÈS MÉCHAMMENT!

OH NON!!! LE GRAND MÉCHANT FUMEUR QUI PUE VEUT M'ENFIER TRÈS MÉCHAMMENT...

LES CHASSEURS AÏAÏE LES CHASSEURS SAUVER MOI

AN SECOURS CHASSEURS... TOUS À VOS POSTES! INTERVENTION IMMÉDIATE!!! UNE NON-FUMEUSE A ÉTÉ AGRESSÉE. ELLE A LES YEUX QUI PIQUENT ET LE NEZ QUI COULE...

ANQG DES SICLOP*

ÉCOUTE BIEN MÉCHANT FUMEUR, TU ES CERNÉ! RENDS-TOI S'IL TE PLAIT! OU SINON...

ICI ON PEUT FUMER. LE PAS NOUVEAU LES FUMEURS CONNAISSENT

OU SINON TU SERAS INTERNÉ DANS LE FUMARIUM À VIE!!!

VILAIN! VILAIN! TU ES EXPULSÉ DE LA CAFÉTERIA!!! CAR TU PUES ET TES FILS PUERONT...

ET IL PLEURAIT... ASSIS À LA TERRASSE DE LA NANABA DANS LE FROID.

NE-NE-NE Oh-oh Sniff

IL ÉTAIT MIDI. MAIS LE FUMEUR NE SAVAIT PAS QUE ENTRE 11³⁰ ET 13³⁰ LA TERRASSE EST RÉSERVÉE AUX CONSOMMATEURS.

ALORS LES BETA** ONT CORRIGÉ LE MÉCHANT

CREVE CHAROGNE! FILS DE P**

LES GENTILS ONT GAGNÉ! YOUU-HOU!

JE SAIS PAS SI LA KAIACH ÉTAIT NÉCESSAIRE...

Boh... comme on dit UN FUMEUR DE PLUS OU UN DE MOINS...

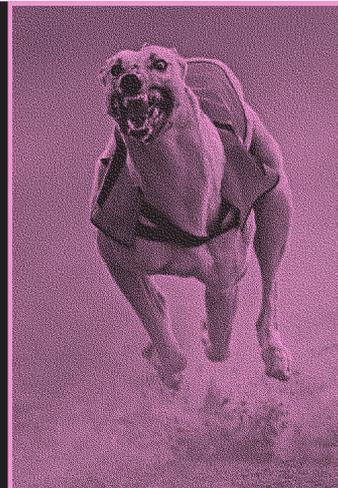
YA DU VRAI...

ECCANO

* SICLOP = SUPPRESSION IRRÉVOCABLE DE LA CLOPE; ** BETA = BOUSE ET ABSURDE



Journal satisfait d'un homme au sommet



Chien Méchant Méchant

«Une sorte de pyramide avec à sa tête les intellectuels et les gens les mieux formés, et à la base un large socle avec des capacités artisanales prédominantes», dixit le conseiller fédéral en charge de l'économie. Dans un entretien avec la NZZ, il évoquait un lien de causalité directe entre le taux de maturité et le taux de chômage. L'auditoire s'est procuré son journal intime.

16. Juli 1977

Cher journal,

Aujourd'hui, je suis vraiment très fier de moi. Tout frais sorti de l'EPFZ, un avenir prometteur s'ouvre devant moi. Papa et maman m'ont inculqué depuis tout petit des valeurs de domination des forts sur les faibles, des entrepreneurs sur les employés. Un diplôme de prestige en poche, il ne me reste plus qu'à grader, faire de la politique, pousser les portes du Rotary, accéder au Conseil fédéral et imposer mes idées totalitaires à un peuple d'ignorants prédisposés au CFC.

Evidemment, il faudra coudre mon programme de fil blanc pour rendre la pilule plus digeste, pour gaver ces oies incultes de mon savoir infini. Et c'est là que la théorie de la pyramide prend tout son sens! Personne ne peut nier que l'humanité soit naturellement divisée en deux catégories. Premièrement, les *Arbeiter*, dépourvus des gènes du pouvoir et de la responsabilité, héritiers d'un déterminisme inéluctable. Deuxièmement, les *Intellektuelle*, dont la supériorité ne peut être contestée et auxquels incombe la lourde mais non moins essentielle tâche de gouverner. Pourtant, cette dernière classe doit représenter un infime pourcentage, une idéologie uniforme, une oligarchie surplombant la masse ouvrière du tiers-état. D'où le concept métaphorique de pyramide, un très large socle soutenant une pointe dorée, saillante et affûtée.

Je serai de l'élite ou ne serai pas.

28. Oktober 2012

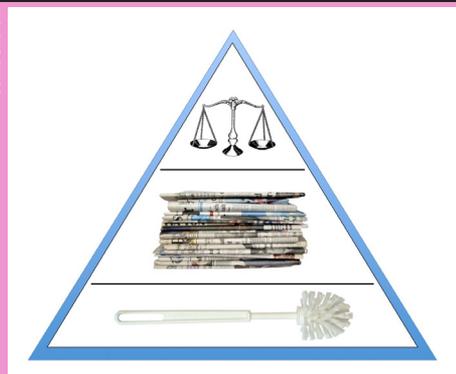
Cher journal,

Mes prédictions de jeunesse étaient les bonnes. Après avoir brillamment exercé ma fonction de colonel dans l'armée suisse, je dirige maintenant le Département fédéral de l'économie. La réorganisation administrative des départements faisant mon jeu, je pourrai prochainement mettre en œuvre mes théories à la tête du Ministère de la formation et de la recherche.

En ce jour, je daigne recevoir dans le salon bleu de ma résidence de Langenthal quelques utiles (mais intellectuellement limités) journalistes de la *NZZ am Sonntag*, qui sauront servir mes desseins. Bien malgré moi, je leur octroie la permission de poser leur séant dans mes bergères Louis XV.

A l'heure du thé, ma bonne vieille Trudi, à mon service depuis mon plus jeune âge, s'empresse de nous servir ma gâterie préférée: l'Apfelstrudel. Ma fidèle Putzfrau illettrée n'a pas eu besoin de fréquenter les bancs de l'université pour savoir faire monter l'onctueuse crème pâtissière. «Voyez-vous, leur dis-je, chers sous-produits de la société égalitariste démocratique, mes toilettes sont bouchées. Pensez-vous réellement qu'un titulaire d'une Maîtrise en Monitoring et Modélisation des Bioprocédés Environnementaux sera à même de pomper la merde de mes chiottes?» Continuant ma rhétorique lyrique et implacable, je leur fais part de ma théorie de la pyramide. Ils n'ont pas l'air convaincu. Peu importe.

Céline Bricchet



Le concept métaphorique de pyramide, un très large socle soutenant une pointe dorée, saillante et affûtée.

Le soir-même, me relaxant dans mon bain à jets auto-pressurisés, alors que Trudi me masse les pieds avec une poigne que je ne lui connaissais pas, elle se lève soudain et, les yeux emplis de larmes, me récite de mémoire un flamboyant passage du *Discours sur l'inégalité parmi les hommes* de l'ami Jean-Jacques. L'émotion se manifestant par une érection rebelle qui n'a rien d'intellectuel, je me sens devenir manuel. Ma pyramide se renverse, ma femme de ménage aussi. •

Johann S-A

Céline Bricchet, Alicia Gaudard, Brian Favre, Quentin Tonnerre, Maxime Filliau, Aline Fuchs, Séverine Chave, Samuel Estier